



**INITIATIVE AIDES – PHASE II BESOINS DES ENFANTS,
PARTAGE DES RESPONSABILITÉS ET COHÉRENCE
DES ACTIONS ENVERS EUX**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS ET D'ÉVALUATION
PRÉLIMINAIRE
1^{er} septembre 2012 au 31 août 2014**

Rapport présenté au
Ministère de la Santé et des Services sociaux
par l'équipe de recherche de l'initiative AIDES

ÉQUIPE DE RECHERCHE¹

Chercheurs

Sarah Dufour, chercheuse principale
Université de Montréal

Carl Lacharité, co-chercheur principal
Université du Québec à Trois-Rivières

Louise Lemay, chercheuse
Université de Sherbrooke

Marie-Ève Clément, chercheuse
Université du Québec en Outaouais

Personnel de recherche et de soutien à l'implantation

Danielle Lessard, coordonnatrice
Université de Montréal

Véronique Bouchard, professionnelle de recherche
Université de Montréal

Patricia Martins, étudiante
Université du Québec à Trois-Rivières

Guylaine Fafard et Claire Chamberland, contractuelles à la formation et au soutien

Mentionnons également l'importante contribution de Claire Chamberland pour l'ensemble des activités du volet implantation du projet.

¹ Pour citer ce rapport : Lessard, D., Dufour, S., Bouchard, V. (2014). Rapport d'activités et d'évaluation préliminaire, Initiative AIDES – phase 2. Rapport présenté au Ministère de la santé et des services sociaux (pp. 65). Montréal, Canada: Université de Montréal.

TABLES DES MATIÈRES

Introduction	6
1 – Description du projet de recherche	7
1.1 Initiative AIDES.....	7
1.2 La recherche sur l’initiative AIDES – Phase II.....	8
1.2.1 Buts et questions de recherche	8
1.2.2 Méthode	9
2- Activités réalisées	13
2.1 Activités relatives à l’implantation	13
2.2 Activités relatives à l’évaluation – cas territoriaux.....	18
2.3 Activités relatives à l’évaluation – cas familiaux	19
2.4 Comité de suivi.....	22
3 – Résultats préliminaires – Analyse des évaluations des formations.....	22
3.1 Méthode	22
3.2 Résultats.....	23
3.2.1 Données quantitatives.....	23
3.2.2 Données qualitatives	29
3.3 Limites.....	34
3.4 Conclusion.....	34
4- Discussion et conclusion	34

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Cadre d’analyse.....	12
--------------------------------------	----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Nombre de multiplicatrices formées, selon les territoires de recherche	15
Tableau 2 Activités réalisées à l’étape du déploiement	16
Tableau 3 Nombre de participants aux trois jours de formation donnés par les multiplicatrices selon les territoires de CSSS.....	17
Tableau 4 Composition des comités de suivi à l’implantation, selon les territoires de CSSS	19
Tableau 5 Période de recrutement des cas familiaux selon les régions	20
Tableau 6 Intervenants ayant référé des enfants dans la banque selon les territoires en ..	21
Tableau 7 Enfants inscrits dans la banque selon les territoires au 22 août 2014.....	21
Tableau 8 Nombre de fiches de suivi et d’appropriation complétées au 22 août 2014.....	21
Tableau 9 Nombre d’enfants retirés de la banque en date du 22 août 2018.....	22

Tableau 10	Pourcentage des fiches d'évaluation complétées par les participants pour les trois jours de formation données par les multiplicatrices, selon les territoires de CSSS	23
Tableau 11	Moyennes et écarts-types des scores de satisfaction par critères et objectifs de la formation sur le cadre d'analyse selon le territoire de CSSS.....	24
Tableau 12	Moyennes et écarts-types des scores de satisfaction par critères et objectifs de la formation sur le cadre d'analyse selon le territoire de CSSS.	25
Tableau 13	Moyennes et écarts-types des scores de satisfaction par critères et objectifs de la formation sur l'approche participative selon le territoire de CSSS.....	26
Tableau 14	Moyennes et écarts-types des scores de satisfaction par critères et objectifs de la formation sur l'approche participative selon le territoire de CSSS.....	26
Tableau 15	Moyennes et écarts-types des scores de satisfaction par critères et objectifs de la formation sur l'outil CABE selon le territoire de CSSS	27
Tableau 16	Moyennes et écarts-types des scores de satisfaction par critères et objectifs de la formation sur l'outil CABE selon le territoire de CSSS	28
Tableau 17	Illustrations d'apprentissages et des gains rapportés par les participants selon les sous-catégories.	30
Tableau 18	Illustrations de l'appréciation du contenu rapportée par les participants selon les sous-catégories.	31
Tableau 19	Illustrations de l'appréciation de la forme rapportée par les participants selon les sous-catégories.	31
Tableau 20	Illustrations de l'appréciation des formateurs rapportée par les participants selon les sous-catégories.	32
Tableau 21	Illustrations des appréhensions rapportées par les participants selon les sous-catégories.....	32
Tableau 22	Illustrations des recommandations faites par les participants selon les sous-catégories.....	33

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1	: Nombre de participants à recruter par territoire et leurs activités de recherche.	36
ANNEXE 2	: Identification des multiplicatrices et activités de formation, de consolidation et d'appropriation offertes.	40
ANNEXE 3	: Présence aux jours de formation selon l'organisation du participant.....	42
ANNEXE 4	: Canevas de la discussion de groupe.....	44
ANNEXE 5	: Modèle et contenu des comptes rendus du comité local de coordination.....	51
ANNEXE 6	: Procédures pour constituer une banque d'enfants qui pourraient être recrutés pour participer à la recherche AIDES (Étape 1)	53
ANNEXE 7	: Recrutement des cas familiaux dans la recherche AIDES (Étape 2).....	58
ANNEXE 8	: Procédures de sollicitation et de consentement des participants à participer à la recherche (Étape 3).....	61

LISTE DES ABBRÉVIATIONS

AIDES	Action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité
CABE	Cahier d'analyse des besoins de développement de l'enfant
CJ	Centre jeunesse
COSMOSS	Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé
CS	Commission scolaire
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
CR	Centre de réadaptation
CRDI	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
CRDP	Centre de réadaptation en déficience physique
PO	Police
PDQ	Poste de quartier
CPE	Centre de la petite enfance
OC	Organismes communautaires
CÉR	Comité d'éthique de la recherche
CLC	Comité local de coordination
TDAH	Trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité
EIJ	Équipe intervention jeunesse
ASSS	Agence de la santé et des services sociaux
RLS	Réseau local de services
DRMG	Département régional de médecine générale
RCPECE	Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons-de-l'est

Introduction

L'initiative AIDES (action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité) est une démarche d'innovation sociale ayant pour but l'articulation cohérente des actions de divers secteurs d'activités autour des besoins des enfants et des jeunes en prenant en compte la perspective de leurs parents et en soutenant la participation de ces derniers dans l'analyse et la réponse à ces besoins. AIDES s'adresse aux enfants âgés de 0 à 17 ans qui vivent dans leur milieu familial et qui présentent des besoins complexes nécessitant l'implication de plusieurs partenaires. AIDES propose une démarche et des outils pour améliorer les pratiques de collaboration, la participation des parents et ultimement que l'enfant reçoive un soutien cohérent avec ses besoins.

La recherche qui en découle poursuit deux buts : 1) évaluer les défis relatifs à la concertation et au partenariat intersectoriels rencontrés lors de l'implantation de l'initiative AIDES et 2) évaluer les effets de cette initiative sur l'organisation sociale en place autour des enfants présentant des besoins complexes et sur leur bien-être. Le devis propose l'étude de 6 cas territoriaux de CSSS et de 48 cas familiaux. Le recrutement des participants s'effectue dans 6 CSSS et 3 centres jeunesse de la région du Bas-Saint-Laurent, celle de l'Estrie et de Montréal.

Ce projet de recherche a débuté le 1^{er} septembre 2012 et se terminera le 29 février 2016. Deux rapports sont prévus dans le cadre du projet.

Le présent rapport d'activités comporte trois parties. La première décrit sommairement l'initiative AIDES et sa recherche. La deuxième détaille les activités réalisées et les faits saillants des volets implantation et évaluation entre le 1^{er} septembre 2012 et le 31 août 2014. Enfin, la troisième partie présente les premiers résultats de la recherche soit l'appréciation des journées de formation auxquelles ont participé des personnes provenant de différents secteurs d'activités.

Ce rapport dresse un bilan positif des travaux réalisés jusqu'à présent. Il formule des recommandations pour la poursuite de ses activités.

1 – Description du projet de recherche

1.1 Initiative AIDES

De quoi s'agit-il?

L'initiative AIDES est une démarche d'innovation sociale ayant but l'articulation cohérente des actions de divers secteurs d'activités autour des besoins des enfants et des jeunes en prenant en compte la perspective de leurs parents et en soutenant la participation de ces derniers dans l'analyse et la réponse à ces besoins. Ainsi, la cible première de cette démarche est la réponse sociale aux besoins des enfants, en particulier ceux qui vivent dans des conditions qui interfèrent avec leur sécurité, leur bien-être et leur développement. L'initiative AIDES repose sur une hypothèse : si la réponse sociale aux besoins d'un enfant est *cohérente* (c'est-à-dire qu'elle découle d'une compréhension globale et intégrée de ses besoins), *proportionnée* (c'est-à-dire qu'elle prend en compte l'intensité des besoins, des obstacles présents et des ressources disponibles) et *opportune* (c'est-à-dire qu'elle s'implante au bon moment dans la vie de l'enfant et de son entourage), les résultats chez l'enfant seront positifs au regard de sa sécurité, de son développement et de son bien-être (Aldgate, Jones, Rose & Jeffery, 2006).

À qui s'adresse AIDES?

AIDES s'adresse aux enfants âgés de 0 à 17 ans qui présentent des besoins complexes nécessitant l'implication de plusieurs partenaires. Ces enfants vivent avec leurs parents ou peuvent être retirés de leur milieu familial, mais la réintégration dans le milieu familial est prévue. AIDES s'adresse également aux adultes qui ont la garde de ces enfants.

Quels sont les moyens proposés par AIDES et leurs retombées attendues?

Les moyens proposés par l'initiative AIDES comprennent l'utilisation, par les personnes concernées par le bien-être, la sécurité et le développement d'un enfant (l'enfant lui-même, les parents, les intervenants et les partenaires de divers secteurs), d'un cadre d'analyse écosystémique des besoins des enfants (Department of Health, 2000)² et d'outils de référence, de dialogue et d'analyse découlant de ce cadre (les napperons : Les besoins de mon enfant et Le triangle de mon monde; le CABE – cahier d'analyse des besoins de développement de mon enfant).

Ils comprennent également l'implantation d'une démarche systématique contenant les éléments suivants. L'intervenant pivot :

- réalise, avec les parents (et les enfants, s'il y a lieu) ainsi qu'avec les partenaires, une analyse centrée sur l'ensemble des besoins de développement des enfants à l'aide du cadre d'analyse préconisé;

² Department of Health. (2000). Framework for the assessment of children in need and their Families. Repéré à http://www.dh.gov.uk/en/Publicationsandstatistics/Publications/PublicationsPolicyAndGuidance/DH_4003256

- utilise une approche participative avec les parents à toutes les étapes de la démarche d'analyse, de planification, de mise en œuvre et de révision des actions;
- avec l'enfant, les parents complètent un CABE (Cahier d'analyse des besoins de l'enfant) et les engagent dans la préparation du plan d'intervention et dans la révision de celui-ci;
- implique les partenaires concernés par les besoins de l'enfant ayant été identifiés et met en place une démarche de planification de services intégrés pour ce dernier et sa famille, remplit le formulaire de planification de services intégrés et s'assure qu'il soit signé par tous les partenaires impliqués;
- s'assure que les actions planifiées sont mises en œuvre comme prévues;
- en collaboration avec les parents et les partenaires, évalue le niveau d'atteinte des résultats escomptés auprès de l'enfant et de sa famille et, le cas échéant, révisé le plan de services.

Les retombées attendues par la mise en œuvre de ces moyens sont les suivantes. Pour l'intervenant pivot et les partenaires, une amélioration des pratiques de collaboration et de l'efficacité des services auprès des enfants et des familles est attendue. La démarche permet aux parents de participer activement et de développer leur pouvoir d'agir. Enfin, l'enfant est remis au cœur des préoccupations des personnes qui l'entourent. Il reçoit un soutien cohérent avec ses besoins de la part de toutes les personnes (réseau familial et partenaires) concernées par son bien-être, sa sécurité, son développement.

1.2 La recherche sur l'initiative AIDES – Phase II

1.2.1 Buts et questions de recherche

La recherche sur l'initiative AIDES poursuit deux buts:

1. Évaluer les défis relatifs à la concertation et au partenariat intersectoriels rencontrés lors de l'implantation de l'initiative AIDES.
2. Évaluer les effets de cette initiative sur l'organisation sociale en place autour des enfants présentant des besoins complexes et sur leur bien-être.

Plus spécifiquement, quatre questions d'évaluation seront répondues:

1. Quels sont les éléments qui contribuent à soutenir l'implantation de la démarche de concertation et de partenariat intersectoriel préconisée par l'initiative AIDES et quels sont les éléments qui la freinent?
2. Comment l'initiative AIDES contribue-t-elle à soutenir des actions concertées intra- et intersectorielles et à décloisonner ou rendre plus cohérentes les pratiques auprès des enfants et de leurs parents?
3. Quels facteurs viennent moduler les changements dans les actions concertées intra- et intersectorielles et la cohérence des pratiques, favorisés par l'initiative AIDES, à l'intérieur des réseaux locaux de services?
4. Dans quelle mesure l'Initiative AIDES contribue-t-elle à l'atteinte des objectifs d'intervention centrés sur les besoins des enfants?

1.2.2 Méthode

Devis d'évaluation et cas à l'étude

Le devis évaluatif repose sur une approche d'étude de cas croisés (*multiple cross-case study*) à plusieurs niveaux, combinant des données de nature quantitative et qualitative à propos d'un phénomène. Deux types de cas sont étudiés:

1) Cas territoriaux

Les six territoires de Centres de la santé et des services sociaux (CSSS) de trois régions du Québec expérimentant l'initiative AIDES constituent les cas territoriaux : CSSS des Basques, de la Matapédia, du Granit, de Memphrémagog, de Sherbrooke et de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent. Les territoires seront suivis sur une période allant de 18 à 24 mois, selon le début de leurs activités. Trois sources d'information sont utilisées: 1- Une enquête sur le partenariat intersectoriel et les actions concertées autour des enfants en besoin; 2- Des comptes-rendus des activités de formation, de co-développement et de coordination locales; 3- Un questionnaire sur l'expérience des intervenants et des gestionnaires par rapport à l'initiative AIDES.

Les intervenants pivot des CSSS et des Centres jeunesse (CJ) qui assurent le suivi des enfants et leur famille dans le cadre de l'initiative AIDES participent à ce volet de la recherche (n=48 intervenants visés). Environ soixante gestionnaires directement impliqués dans l'implantation et partenaires de la communauté (ex : centre de la petite enfance, milieu scolaire, organismes communautaires) participent également, soit une dizaine par territoire de CSSS. Voici d'autres précisions relatives à chacune des catégories de participants :

Caractéristiques du participant « intervenant pivot »

- a reçu la formation donnée par les multiplicatrices formées sur le territoire de CSSS;
- intervient avec les moyens promus par AIDES auprès d'enfants et leur famille;
- une de ces familles est sélectionnée pour participer au projet (cas familial).

Caractéristiques du participant « gestionnaire »

- participe à l'implantation de l'initiative AIDES;
- participe à des activités de sensibilisation et de formation à l'initiative AIDES;
- peut faire partie du comité local de coordination sur le territoire du CSSS concerné;
- est un cadre supérieur, un chef de service, un conseiller clinique œuvrant au CSSS ou au CJ.

Caractéristiques du participant « partenaire »

- fait partie du réseau local de service – RLS (services de garde, école, organisme communautaire, centre de réadaptation, etc.)
- organisme offrant des services aux enfants et leur famille présentant des besoins complexes;
- participe à l'implantation de l'initiative AIDES;
- participe aux activités de sensibilisation et de formation à l'initiative AIDES;
- est membre et participe aux rencontres du comité local de coordination.

2) Cas familiaux

Des familles sont aussi à l'étude et constituent les cas familiaux. L'échantillon souhaité est de 48 enfants de moins de 12 ans et leurs parents (environ 48 pères et 48 mères), sélectionnés parmi les enfants suivis en CJ et CSSS avec la démarche et les outils AIDES. Les familles seront suivies entre 12 et 15 mois, selon le déroulement de la recherche sur le territoire. Trois sources d'information sont utilisées: 1- Les données du dossier client de l'enfant; 2- Une grille du niveau d'atteinte des objectifs d'intervention; 3- Un questionnaire sur l'expérience des parents et, le cas échéant, des enfants quant à leur expérience dans le cadre de l'initiative AIDES.

Les intervenants pivot choisissent d'abord les familles qu'ils accompagneront avec la démarche et les outils promus par AIDES selon les critères suivants : 1) Les enfants sont âgés entre 0 et 12 ans; 2) Les enfants et leurs parents reçoivent des services du CSSS ou du CJ dans le cadre des services intégrés en négligence (jeunes en difficulté) et reçoivent aussi des services d'au moins un autre établissement du réseau local de services – RLS (ex. : organisme communautaire, centre de réadaptation); 3) ces enfants présentent des besoins complexes nécessitant l'implication de deux ou plusieurs établissements du RLS. Par la suite, le choix des cas familiaux à l'étude est effectué par les chercheurs parmi tous les enfants suivis par les intervenants des CSSS et des CJ en favorisant la diversité des caractéristiques des familles retenues. Les tableaux 1, 2 et 3 de l'annexe 1 précisent le nombre de participants à recruter par territoire et leurs activités de recherche.

Analyse des données

La Figure 1 de la page 12 résume le cadre d'analyse des données. Elle met en lien les sources de données avec les cibles d'évaluation. L'analyse se réalisera en trois étapes :

1- Organisation des données pour chacun des cas (territoriaux et familiaux). Cette étape consistera à repérer les données pertinentes aux questions d'évaluation, puis à les condenser et trianguler pour chacun des cas à l'étude.

2- Constitution d'un espace thématique avec l'ensemble des cas (territoriaux et familiaux). Cette étape débutera avec l'énumération des principales rubriques présentes dans les cas, puis le développement des principaux thèmes à partir des rubriques et finalement l'identification et mise en relief des convergences et des particularités parmi l'ensemble des cas.

3-Interprétation des résultats en lien avec les questions d'évaluation. La dernière étape permettra le développement de catégories conceptualisantes ou typologiques en lien avec le cadre théorique de l'étude. Il y aura enfin un échange avec les partenaires dans la validation de ces catégories.

Éthique

Le Comité d'éthique à la recherche du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire, qui agit à titre d'instance principale dans une démarche d'approbation éthique multicentrique, a émis le certificat en septembre 2012. Le projet en titre est donc définitivement approuvé aux plans de l'éthique et de la convenance pour les établissements suivants: Centre jeunesse de Montréal; Centre jeunesse du Bas-St-Laurent; CSSS de la Matapédia; CSSS des Basques; CSSS de Sherbrooke - Institut universitaire de gériatrie; CSSS de Bordeaux-Cartierville-St-Laurent; CSSS de Memphrémagog; CSSS du Granit; Centre jeunesse de l'Estrie. Le renouvellement sera effectué à la date anniversaire, le 23 septembre 2014.

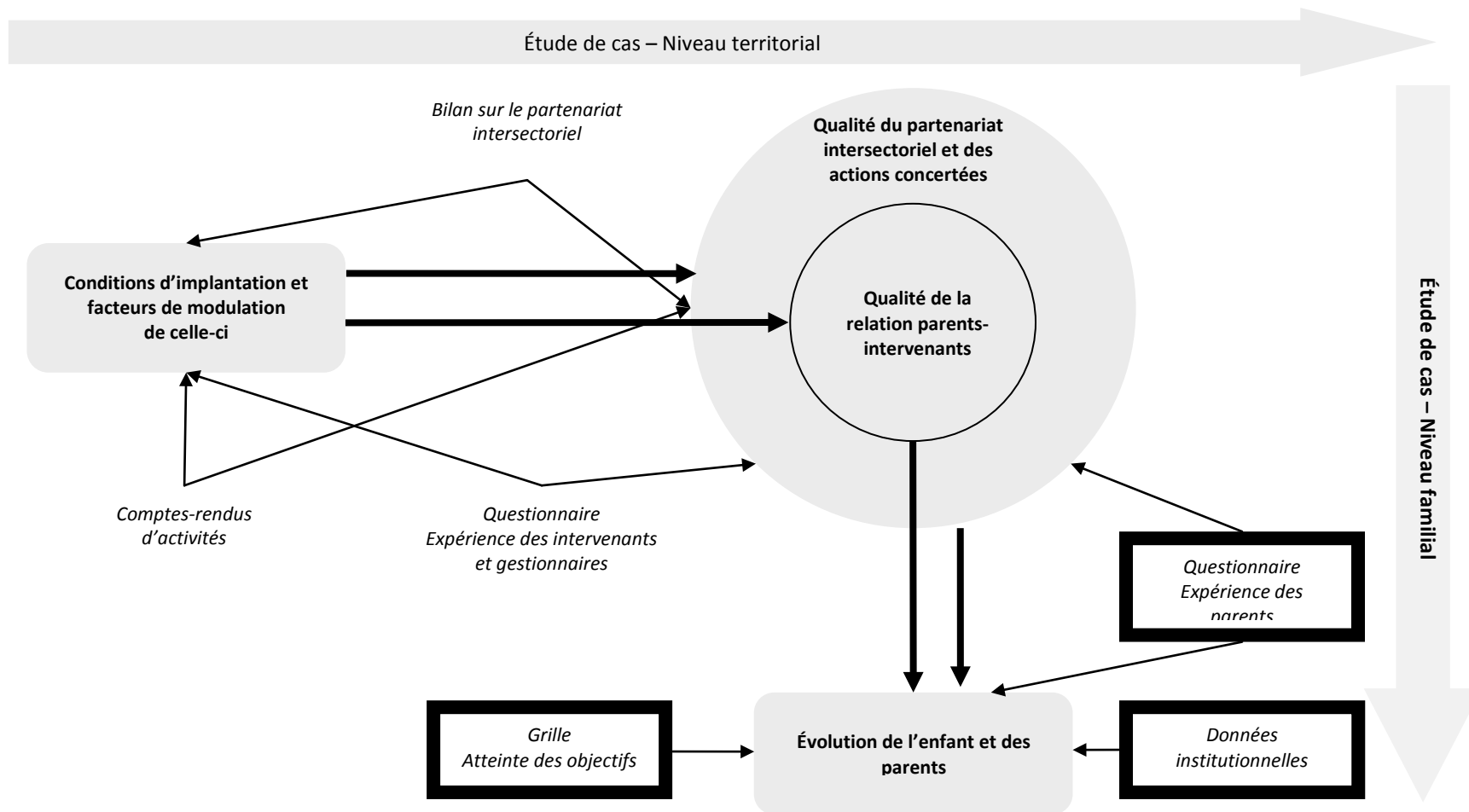


Figure 1 Cadre d'analyse

2- Activités réalisées

Cette partie du rapport détaille les activités réalisées pour les volets implantation et évaluation de l'initiative AIDES entre septembre 2012 et août 2014.

2.1 Activités relatives à l'implantation

Les dix activités relatives à l'implantation visaient à favoriser l'adhésion, la collaboration et la planification conjointe des actions à entreprendre pour assurer le bon déroulement de l'initiative et son évaluation. Elles sont présentées selon les étapes de déploiement de l'initiative, suivies des faits saillants de chaque étape.

Étape de l'adhésion au projet

ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS CHACUN DES 6 TERRITOIRES

1. Rencontres d'informations sur le projet et à sa mise en œuvre (2 à 3 rencontres formelles par région);
2. Engagement des principaux partenaires (CJ et CSSS) et des partenaires du réseau local de services (RLS);
3. Formation des comités de coordination au niveau du territoire pour la gouvernance du projet;
4. Identification d'un répondant par comité qui assurera la liaison avec l'équipe de recherche.

Mandat du comité local de coordination (CLC)

- Établir des ponts entre les différents partenaires impliqués dans le projet;
- Établir des ponts entre l'équipe du projet et les milieux de pratique du territoire où s'implante le projet ;
- S'assurer de la planification et du suivi des activités liées à l'implantation et à l'évaluation;
- Rendre compte de l'évolution du projet sur leur territoire au comité de suivi au niveau provincial;
- Participer à l'enquête sur le partenariat et les actions concertées.

FAITS SAILLANTS

- Activités complétées en septembre 2013;
- Constitution d'un CLC par territoire de recherche. Certains territoires ont utilisé des structures de partenariat intersectoriel déjà existantes à cette fin;
- La composition des comités présente une diversité de membres (tableau 4, page 18);

- En juin 2014, la majorité des comités avait tenu des rencontres à 2 ou 3 reprises; Certains comités n’y sont pas arrivés principalement dû au départ de partenaires obligeant le comité à se restructurer;
- Les 6 comités ont participé à l’enquête sur le partenariat (activité d’évaluation);
- Les répondants qui font la liaison avec l’équipe de recherche proviennent tous de CSSS. Ils mettent à jour la composition des comités, convoquent les rencontres, les animent et transmettent les comptes-rendus à l’équipe de recherche. Ils communiquent aussi les informations qui émanent de l’équipe de recherche aux territoires (par exemple les faits saillants de l’enquête sur le partenariat).

Étape préparatoire au déploiement

ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS CHACUN DES 6 TERRITOIRES

5. Identification des multiplicatrices;
6. Formation de multiplicatrices;
7. Activités de consolidation et d’appropriation de la démarche pour les multiplicatrices.

FAITS SAILLANTS

- Les 3 régions avaient la possibilité de former des multiplicatrices provenant de tous leurs CSSS, qu’ils participent ou non à la recherche. Un total de 49 multiplicatrices ont été formés (annexe 2), dont 22 pour les territoires de recherche (tableau 1);
- Les multiplicatrices sont principalement des intervenantes psychosociales provenant des organisations CSSS et CJ. Le territoire du CSSS du Granit se distingue à cet égard : 3 du CSSS dont une infirmière, 1 du CJ, 1 représentante du communautaire, 1 représentante des CPE;
- Les multiplicatrices ont été formées entre novembre 2012 et septembre 2013;
- Les régions ont été formées dans l’ordre suivant : Bas-Saint-Laurent, Estrie et Montréal;
- 90 heures de formation qui ont été dispensées par des membres de l’équipe de recherche (annexe 2);
- Les activités de consolidation et d’appropriation se sont échelonnées entre 6 et 12 mois après la formation, aux 6 à 8 semaines ou selon les besoins des territoires. Ces activités ont permis aux multiplicatrices d’expérimenter la méthode proposée (démarche et outils) avec des familles de leurs milieux (annexe 2);
- Les multiplicatrices peuvent communiquer avec l’équipe de recherche pour obtenir des informations ou recevoir du soutien, qui les a aussi appuyé dans la préparation de leurs propres formations.

Tableau 1 Nombre de multiplicatrices formées, selon les territoires de recherche

RÉGIONS	TERRITOIRES DE CSSS	MULTIPLICATRICES FORMÉES (N)
Bas Saint-Laurent (01)	Des Basques	2
	De la Matapédia	4
Estrie (05)	Du Granit	6
	De Memphrémagog	3
	De Sherbrooke (IUGS)	4
Montréal (06)	De Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent	4
Total		23

Étape du déploiement

ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS CHACUN DES 6 TERRITOIRES

8. Dispensation des formations par les multiplicatrices;
9. Rencontres de soutien en groupe et individuellement;
10. Suivi des familles avec les moyens promus par AIDES (démarche et outils).

Le tableau 2 détaille les activités 8, 9 et 10 auxquelles participent les intervenants pivot, gestionnaires et partenaires de la communauté. Ces différentes activités visent un déploiement et une intégration homogènes de l'initiative AIDES dans l'ensemble des territoires.

Tableau 2 Activités réalisées à l'étape du déploiement

Activités	But poursuivi	Temps alloué et fréquence	Personnes concernées
Formation donnée par les multiplicatrices, accompagnées (si nécessaire) par les formateurs de AIDES.	Former les divers secteurs d'activités aux composantes de la démarche AIDES	3 jours de formation JOUR 1 - Cadre d'analyse écosystémique et la grille commune d'analyse JOUR 2 - Approche participative JOUR 3 - CABE Le temps de formation est différent selon la catégorie d'acteurs. Le JOUR 3 est réservé aux intervenants pivot CJ et CSSS qui interviennent auprès des familles.	Ensemble des partenaires de la communauté, dont les intervenants pivot, les gestionnaires et les intervenants du RLS.
Rencontres de soutien en groupe et individuellement	Soutenir les intervenants pivot dans le cadre de leur suivi des familles. Partager les expériences vécues et apporter des solutions aux difficultés rencontrées.	En groupe, aux 4 à 6 semaines ou selon les besoins du groupe. Durée moyenne : 2 à 3 heures.	Intervenant pivot soutenu par les multiplicatrices, accompagnées si nécessaire par du personnel de l'équipe AIDES.
Suivi de l'enfant et des parents	Intervenir auprès des familles avec la démarche AIDES. Collaborer avec les partenaires de la communauté concernés par l'enfant et ses parents	Complétion du CABE : au moins 4 à 6 heures Réalisation du PI-PII, PSI/PSII : temps accordé dans la pratique régulière.	Intervenant pivot.

FAITS SAILLANTS

- Entre octobre 2013 et avril 2014, les multiplicatrices des 6 territoires ont dispensé un total de 18 jours de formation (tableau 3 et annexe 3);
- 274 personnes ont reçu la formation sur le cadre d'analyse (JOUR 1); 254 personnes ont reçu la formation sur l'approche participative (JOUR 2) et 117 intervenants sociaux des CSSS et CJ ont reçu la formation sur l'utilisation du CABE (JOUR 3) (tableau 3);

- Particularités relatives à la formation:
Pour le territoire de Memphrémagog, il y a eu significativement moins de participants au JOUR 1 (43) comparativement au JOUR 2 (62). La raison évoquée par le territoire est que plusieurs personnes de différents établissements avaient déjà été formées au cadre d'analyse (JOUR 1) à l'hiver 2012 alors que l'équipe de recherche avait dispensé 8 jours de formation sur le cadre d'analyse dans la région de l'Estrie. Aussi, certains territoires de CSSS ont préféré rendre la présence des partenaires optionnelles au JOUR 2, en sensibilisant les participants à l'approche participative le JOUR 1. Enfin, certaines régions ont regroupé des territoires de CSSS (participant ou pas à la recherche) lors des formations. Ainsi, parmi les 117 intervenants qui ont participé au JOUR 3, 17 provenaient de territoires de CSSS ne faisant pas partis de la recherche.
- Plus de 40% des personnes présentes aux 3 journées de formation proviennent des CSSS, et ce pour l'ensemble des territoires;
- Le territoire du CSSS des Basques présente une plus grande diversité d'organisations ayant participé aux JOURS 1 et 2;
- Le territoire du CSSS du Granit a formé davantage de personnes provenant du milieu de garde (CPE) que les autres territoires. Ce qui s'explique fort probablement par la présence d'un multiplicateur provenant de ce milieu;
- Le territoire du CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent a une moins grande diversité de secteurs en raison du choix réfléchi du territoire de déployer une deuxième vague de formation à l'automne 2014 et d'y inviter à ce moment-là un plus grand nombre de partenaires de la communauté;
- D'autres formations sont dispensées en continu sur les territoires ;
- Le suivi des familles est documenté dans les activités relatives aux cas familiaux (page 18).

Tableau 3 Nombre de participants aux trois jours de formation donnés par les multiplicatrices selon les territoires de CSSS

TERRITOIRES DE CSSS (date de fin des formations)	Jour 1	Jour 2	Jour 3
Des Basques (octobre 2013)	35	22	15
De la Matapédia (octobre 2013)	74	47	21
Du Granit (janvier 2014)	40	43	13
De Memphrémagog (janvier 2014)	43	62	25
De Sherbrooke- IUGS (février 2014)	50	50	21
De Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent (avril 2014)	32	30	22
Total	274	254	117

2.2 Activités relatives à l'évaluation – cas territoriaux

ACTIVITÉ RÉALISÉE – ÉVALUATION DES FORMATIONS DISPENSÉES PAR LES MULTIPLICATRICES.

L'évaluation des formations dispensées par les multiplicatrices s'inscrit dans la source d'informations « *Des comptes-rendus des activités de formation, de co-développement et de coordination locales* » (figure 1). Elle comprend deux stratégies, soit la prise des présences pour documenter le nombre de participants aux journées de formation et leur organisation de provenance, ainsi que la complétion d'une fiche d'évaluation de chaque journée de formation. Les résultats des évaluations des formations sont présentés dans la partie du rapport portant sur les résultats préliminaires de la recherche.

FAITS SAILLANTS

- 238 fiches d'évaluation recueillies auprès de 274 participants soit 86% de participation (JOUR 1);
- 218 fiches d'évaluation recueillies auprès de 254 participants soit 86% de participation (JOUR 2);
- 92 fiches d'évaluation recueillies auprès de 117 participants soit 79% de participation (JOUR 3).
- Les évaluations ont été compilées par jour de formation et par territoire et transmises aux multiplicatrices à des fins de rétroaction.

ACTIVITÉ RÉALISÉE – TENUE DE L'ENQUÊTE SUR LE PARTENARIAT INTERSECTORIEL ET LES ACTIONS CONCERTÉES AUTOUR DES ENFANTS EN BESOIN DANS CHAQUE TERRITOIRE.

L'enquête sur le partenariat intersectoriel et les actions concertées autour des enfants en besoin est réalisée à l'aide d'une discussion de groupe entre les membres du comité local de coordination de chaque territoire de CSSS. Elle permet de documenter les conditions d'implantation et la qualité du partenariat intersectoriel et des actions concertées sur le territoire. Une procédure et un canevas d'animation ont été pré-testés dans deux territoires (des Basques et de la Matapédia) puis améliorés. Le canevas final est présenté à l'annexe 4. Les discussions de groupe ont été enregistrées et transcrites avec le consentement des participants.

FAITS SAILLANTS

- 6 discussions de groupe d'une durée de 3 à 4 heures ont été réalisées entre octobre 2013 et avril 2014;
- 44 des 59 membres des comités ont participé aux discussions (tableau 4); environ 25 % des membres n'ont pas participé à cause d'un imprévu, d'une place vacante au comité ou de maladie.
- Les pistes d'action identifiées lors des discussions ont été résumées par l'équipe de recherche puis partagées avec le comité (par l'équipe de recherche ou par l'intermédiaire du répondant recherche).

Tableau 4 Composition des comités de suivi à l'implantation, selon les territoires de CSSS

TERRITOIRE DE CSSS	ORGANISATION REPRÉSENTÉE	MEMBRES (N)	PRÉSENCE À L'ENQUÊTE (N)
Des Basques	ASSS; CJ; COSMOSS; CPE; CRDI-TED; CRDP; CS; CSSS; OC jeunesse; OC famille.	10	7
De la Matapédia	ASSS; CJ; COSMOSS; CPE (2); CRDP; CRDI-TED; CS; CSSS; OC jeunesse; OC famille.	11	8
Du Granit	CJ (2); CPE; CS; CSSS (2); OC famille; Avenir d'enfants. (2)	9	7
De Memphrémagog	CJ (2); CS (2); CSSS; OC.	6	4
De Sherbrooke (IUGS)	CJ; CSSS (3); OC jeunesse; DRMG; RCPECE; CHUS; CS (2); OC-TDAH; ÉIJ.	12	9
De Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent	ASSS; CS; CSSS (2); CJ; OC famille 1; OC famille 2; CPE; PDQ (2); Ville de Montréal.	11	9
	Total	59	44

ACTIVITÉ RÉALISÉE – Modèle de compte-rendu pour les rencontres des comités locaux de coordination

Les comptes-rendus du comité de chaque territoire documenteront les conditions d'implantation mais aussi permettront aux membres du comité d'échanger sur la situation particulière des actions concertées autour d'un enfant. Un modèle de compte rendu a été développé par l'équipe de recherche pour orienter les discussions, uniformiser les objets de discussion entre les comités et faciliter l'analyse subséquente (annexe 5). Le modèle de compte-rendu a été présenté aux membres du comité soit par l'équipe de recherche ou par le répondant du comité.

2.3 Activités relatives à l'évaluation – cas familiaux

Le recrutement des cas familiaux s'échelonne entre 7 et 11 mois selon les territoires (tableau 5) et se terminera au plus tard le 31 octobre 2014. Trois étapes menant au recrutement d'un enfant et sa famille sont réalisées en collaboration avec les répondants de la recherche sur chaque territoire.

Tableau 5 Période de recrutement des cas familiaux selon les régions

Régions	Période	Durée de la période
Bas St-Laurent	Novembre 2013 à octobre 2014	11 mois
Estrie	Février 2014 à octobre 2014	9 mois
Montréal	Avril 2014 à octobre 2014	7 mois

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Étape 1 - Constitution d'une banque d'enfants admissibles

L'enregistrement d'enfants dans une banque permet de documenter le nombre d'enfants exposés à AIDES et de s'assurer que les critères de sélection sont rencontrés. Dès qu'un intervenant pivot a terminé sa formation, il peut identifier un enfant, compléter le guide de sélection et l'enregistrer dans la banque. Les informations colligées dans le guide ne sont pas nominalisées et elles seront détruites dès que le nombre de cas familiaux prévu sur un territoire est atteint. Les intervenants ont jusqu'au 31 août 2014 pour enregistrer des nouvelles familles dans la banque (annexe 6)

Étape 2 – Sélection des enfants

L'équipe de recherche recueille ensuite d'autres informations afin de choisir les enfants et leur famille qui seront invités à participer à la recherche: 1) Suivi du statut des enfants inscrits dans la banque (vérification d'une possible attrition) (une fiche de suivi par enfant et sa famille); et 2) Appréciation de l'appropriation de la démarche et des outils AIDES par les intervenants pivot de ces enfants (une fiche d'appropriation par intervenant pivot qui a référé un enfant (annexe 7).

Étape 3 – Sollicitation et consentement des familles à participer à la recherche

Une famille sollicitée pour participer à la recherche a complété avec son intervenant pivot un CABE et un plan d'action (PI, PII, PSI/PSII).

Lorsque la famille est éligible à participer à la recherche, les étapes de sollicitation et de consentement de la famille sont les suivantes: d'abord, il est nécessaire d'obtenir le consentement de l'intervenant pivot de la famille à participer à la recherche; puis ce dernier doit demander au parent s'il accepte qu'un membre de l'équipe de recherche le contacte pour lui fournir des informations complètes sur la recherche; et finalement le parent est contacté par un membre de l'équipe de recherche pour discuter de son implication dans la recherche et obtenir son consentement à y participer (annexe 8).

FAITS SAILLANTS

- 57 intervenants provenant de CSSS et de CJ ont référé des enfants à la banque (tableau 6);
- 91 enfants sont inscrits dans la banque en date du 31 août 2014 (tableau 7);
- 41 fiches de suivi complétées sur 91 enfants inscrits dans la banque (tableau 8);
- 22 intervenants ont complété leur fiche d'appropriation sur 57 intervenants (tableau 8);
- 9 enfants sur 91 ont été retirés de la banque. Les raisons évoquées par les intervenants pivot sont les suivantes : fermeture de dossier, changement d'intervenants qui n'ont pas

reçu la formation AIDES, décision commune de l'intervenant et du parent à ne plus poursuivre avec la démarche AIDES (tableau 9).

Tableau 6 Intervenants ayant référé des enfants dans la banque selon les territoires

Territoire de CSSS	Intervenants CSSS (N)	Intervenants CJ (N)	N Total
Des Basques	1	3	4
De la Matapédia	4	7	11
Du Granit	3	3	6
De Memphrémagog	5	4	9
De Sherbrooke- IUGS	6	5	11
De Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent	12	4	16
Total	31	26	57

Tableau 7 Enfants inscrits dans la banque selon les territoires

Territoires de CSSS	N d'enfants CSSS	N d'enfants CJ	N Total
Des Basques	1	6 (CJ-CSSS)	7
De la Matapédia	8	12	18
Du Granit	6	3	9
De Memphrémagog	9	5	14
De Sherbrooke- IUGS	13	7	20
De Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent	15	10	19
Total	52	39	91

Tableau 8 Nombre de fiches de suivi et d'appropriation complétées

Territoire de CSSS	Fiches de suivi complétées (N)	Fiches d'appropriation (N)
Des Basques	7	4
De la Matapédia	16	6
Du Granit	5	3
De Memphrémagog	8	6
De Sherbrooke- IUGS	3	1
De Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent	2	2
Total	41	22

Tableau 9 Nombre d'enfants retirés de la banque

Territoire de CSSS	Attrition		
	CSSS (N)	CJ (N)	Total
Des Basques	1	1	2
De la Matapédia	1	2	3
Du Granit	----	----	----
De Memphrémagog	----	1	1
De Sherbrooke- IUGS	----	3	3
De Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent	----	----	----
Total	2	7	9

2.4 Comité de suivi

Le comité de suivi provincial se réunit deux fois par année. Il a pour buts de: suivre l'évolution du projet et superviser le bon déroulement des travaux; s'assurer que l'évaluation répond aux préoccupations exprimées dans le devis du projet; proposer, s'il y a lieu, des ajustements au devis du projet; conseiller les chercheurs aux étapes-clés du projet, d'analyser les difficultés rencontrées et de convenir de pistes de solution; favoriser le transfert des connaissances utiles à la prise de décision tant au plan national, régional que local. Pour la période d'activités couverte de ce rapport, le comité s'est réuni le 30 septembre 2013. Une rencontre du 5 mai 2014 a été annulée afin de permettre à l'équipe de recherche de préparer le rapport dont le dépôt était prévu à la fin du mois d'août 2014. La prochaine rencontre est prévue le 6 octobre 2014.

3 – Résultats préliminaires – Analyse des évaluations des formations

L'analyse des journées de formation permet de documenter l'appréciation des journées de formation par les participants.

À des fins de confidentialité, un numéro de 1 à 6 a été attribué au hasard (à la pigo) à chacun des territoires. Par contre, en raison du petit nombre de territoires à l'étude, il se pourrait que les territoires soient facilement reconnaissables. Nous comptons sur la discrétion du lecteur.

3.1 Méthode

Collecte et sources de données

Les feuilles de présence et les fiches d'évaluation complétées par les participants lors des trois jours de formation pour les six territoires de CSSS ont été recueillies. Deux modèles de fiche ont été produits et l'une d'elles a été remise aux participants selon les territoires. La fiche utilisée par les territoires 1, 4, 5 et 6 comprend des échelles de satisfaction à 3 points et à 5 points. Celle utilisée par les territoires 2 et 3 comprend une échelle de satisfaction à 4 points. Pour les deux modèles de fiche, les échelles vont du plus négatif (score de 1) au plus positif (scores de 3, 4 ou 5).

Les fiches d'évaluation ont été complétées sur une base volontaire par les participants à la fin des journées de formation. Les multiplicatrices les ont par la suite remises à l'équipe de recherche. Le tableau 10 indique le pourcentage de fiches remises selon les territoires et les jours de formation.

Tableau 10 Pourcentage des fiches d'évaluation complétées par les participants pour les trois jours de formation données par les multiplicatrices, selon les territoires de CSSS

Territoires de CSSS	Jour 1 (%)	Jour 2 (%)	Jour 3 (%)
1	82	82	86
2	85	91	100
3	94	77	100
4	84	90	86
5	88	81	88
6	90	93	100
Moyenne	87	86	92

Traitement et analyse

Données quantitatives

Des analyses descriptives (moyenne et écart-type) ont été effectuées à partir des échelles de satisfaction en regard de critères et d'objectifs visés lors des journées de formation.

Données qualitatives

Des questions ouvertes ont permis aux participants d'exprimer leurs points de vue sur différents aspects de la formation. Chaque réponse ou commentaire retenu pour l'analyse a reçu un code selon le jour de formation (J1-J2-J3), le territoire de CSSS (1 à 6) et le numéro de la fiche d'évaluation d'un participant (exemple d'un commentaire codé : J1-5-14). Certains commentaires n'ont pas été retenus en raison de leur nature trop générale, tels que « merci; bravo; lieu (trop chaud; trop bruyant), fonctionnement, belle journée, excellent, manque de place, être prêt ».

Les 1392 commentaires provenant des 3 jours de formation ont été classés selon six catégories: 1- apprentissages et gains; 2- appréciation du contenu; 3- appréciation de la forme; 4- appréciation des formateurs; 5- appréhensions; 6- recommandations. Ils ont par la suite été codifiés en sous-catégories (tableaux 17 à 22). Des extraits de commentaires des jours 1, 2 et 3 ont par la suite été sélectionnés pour illustrer les catégories et sous-catégories.

3.2 Résultats

3.2.1 Données quantitatives

Le bon taux de participation à l'évaluation des formations pour les trois jours et dans les six territoires mérite d'être souligné. Les tableaux 11 à 16 présentent les résultats par territoire à chacune des questions sur la fiche d'évaluation.

Un score moyen de satisfaction a été créé à partir des données des trois jours de formation. Les moyennes sur 3 et sur 4 ont été ramenées sur 5 pour obtenir un seul score moyen. Les participants aux trois jours de formation, tous territoires confondus, apprécient positivement les différents aspects liés aux formations (4.3/5 (0.5)). Les résultats suggèrent que les territoires sont plutôt comparables.

JOUR 1

Tableau 11 Moyennes et écarts-types des scores de satisfaction par critères et objectifs de la formation sur le cadre d'analyse selon le territoire de CSSS*

Critères et objectifs	Territoire			
	1	4	5	6
	Moy (ET) – Score /3			
Durée de la formation	2,1 (0,2)	2 (0,4)	1,9 (0,3)	2 (0)
Formatrices ont suscité votre participation	2,9 (0,3)	2,5 (0,5)	2,7 (0,5)	2,7 (0,5)
Formatrices maîtrisaient leur contenu	2,9 (0,3)	2,9 (0,4)	2,9 (0,2)	2,7 (0,5)
Appréciation des documents remis	2,9 (0,3)	2,7 (0,5)	2,9 (0,3)	2,8 (0,4)
Total moyenne (écart-type)	2,7 (0,4)	2,5 (0,4)	2,6 (0,4)	2,6 (0,4)
	Moy (ET) – Score /5			
Connaître l'initiative AIDES	4,5 (0,6)	4,3 (0,6)	4,2 (0,6)	4,3 (0,6)
Connaître l'origine du cadre	4,3 (0,7)	4,2 (0,6)	4,1 (0,6)	4,2 (0,7)
Connaître les principes et fondements	4,3 (0,6)	4,2 (0,5)	4,3 (0,6)	4,1 (0,6)
Connaître les concepts et théories	4,3 (0,6)	3,8 (0,8)	4,1 (0,8)	4,1 (0,7)
Expliquer la pertinence des concepts et théories	4,4 (0,6)	4,2 (0,7)	4,3 (0,5)	4,2 (0,8)
Décrire les composantes : dimensions et systèmes	4,5 (0,6)	4,2 (0,7)	4,3 (0,7)	4,1 (0,7)
Préciser l'interrelation entre les composantes et les systèmes	4,4 (0,6)	4,0 (0,8)	4,2 (0,6)	4,1 (0,7)
Comprendre la place que j'occupe dans le triangle et ma contribution comme organisation	4,2 (0,7)	4,2 (0,8)	4,1 (0,6)	4,3 (0,8)
Savoir utiliser avec les personnes suivantes : l'enfant, les parents, les partenaires	4,1 (0,7)	3,9 (0,8)	4,1 (0,6)	4,0 (0,7)
Appréciation globale	4,5 (0,6)	4,3 (0,7)	4,4 (0,6)	4,4 (0,6)
Total moyenne (écart-type)	4,3 (0,7)	4,1 (0,7)	4,2 (0,6)	4,2 (0,6)

*Selon la première version de la fiche d'évaluation

Tableau 12 Moyennes et écarts-types des scores de satisfaction par critères et objectifs de la formation sur le cadre d'analyse selon le territoire de CSSS*

Critères et objectifs	Territoire	
	2	3
	Moy (ET) – Score /4	
Formation en général	3,5 (0,6)	3,4 (0,6)
Animation	3,7 (0,5)	3,4 (0,6)
Durée de la formation	N/A	3,5 (0,6)
Mélange des organismes (CJ-CSSS-OC)	3,7 (0,5)	3,8 (0,7)
Animatrices	3,8 (0,5)	3,6 (0,6)
Contenu	3,5 (0,9)	3,5 (0,7)
Travail en sous-groupe	3,5 (0,6)	N/A
Activités	3,5 (0,5)	N/A
Outil proposé (napperon)	3,8 (0,4)	N/A
Total moyenne (écart-type)	3,9 (0,3)	3,5 (0,6)
	% de oui	
Cette formation vous a-t-elle été profitable?	97%	91%
Avez-vous ciblé la clientèle avec laquelle vous pourriez utiliser le cadre d'analyse?	87%	N/A
Croyez-vous, dans le cadre de vos fonctions actuelles, pouvoir utiliser le cadre d'analyse?	78%	N/A
Seriez-vous intéressées à participer à des rencontres de co-développement ou de nouveau à une activité comme celle-ci sur l'initiative AIDES?	78%	79%

*Selon la deuxième version de la fiche d'évaluation

JOUR 2

Tableau 13 Moyennes et écarts-types des scores de satisfaction par critères et objectifs de la formation sur l'approche participative selon le territoire de CSSS*

Critères et objectifs	Territoire			
	1	4	5	6
	Moy (ET) – Score /3			
Durée de la formation	2,2 (0,4)	2,1 (0,5)	2,0 (0,1)	2,2 (0,4)
Les formatrices ont suscité votre participation	2,9 (0,3)	2,4 (0,6)	2,9 (0,4)	2,8 (0,4)
Les formatrices maîtrisaient leur contenu	2,9 (0,4)	2,6 (0,5)	2,9 (0,3)	2,9 (0,4)
Appréciation des documents remis	2,8 (0,4)	2,6 (0,5)	2,6 (0,5)	2,7 (0,4)
Total moyenne (écart-type)	2,7 (0,4)	2,4 (0,5)	2,6 (0,3)	2,6 (0,4)
	Moy (ET) – Score /5			
Connaître l'approche participative	4,4 (0,7)	4,0 (0,8)	4,5 (0,5)	4,4 (0,6)
Se familiariser avec la perspective expérientielle	4,1 (0,6)	3,7 (0,8)	4,0 (0,7)	4,0 (0,7)
Employer une approche participative avec le cadre d'analyse	4,0 (0,6)	3,7 (0,8)	3,9 (0,7)	4,0 (0,8)
Appréciation globale	4,5 (0,6)	3,8 (0,7)	4,3 (0,5)	4,5 (0,6)
Total moyenne (écart-type)	4,3 (0,6)	3,8 (0,6)	4,2 (0,6)	4,2 (0,7)

*Selon la première version de la fiche d'évaluation

Tableau 14 Moyennes et écarts-types des scores de satisfaction par critères et objectifs de la formation sur l'approche participative selon le territoire de CSSS*

Critères et objectifs	Territoire	
	2	3
	Moy (ET) – Score /4	
Formation en général	3,8 (0,4)	3,7 (0,5)
Animation	4,0 (0,2)	3,7 (0,5)
Durée de la formation	N/A	3,9 (0,2)
Contenu	3,8 (0,5)	3,7 (0,6)
Mélange des organismes (CJ-CSSS-OC)	3,9 (0,3)	3,7 (0,5)
Animatrices	4,0 (0,0)	3,9 (0,3)
Travail en sous-groupe	3,8 (0,4)	N/A
Activités	3,8 (0,5)	N/A
Total moyenne (écart-type)	3,8 (0,4)	3,8 (0,4)
	% de oui	
Cette formation vous a-t-elle été profitable?	100%	100%
Croyez-vous, dans le cadre de vos fonctions actuelles, pouvoir utiliser le cadre d'analyse?	96%	N/A
Seriez-vous intéressées à participer à des rencontres de co-développement ou de nouveau à une activité comme celle-ci sur l'initiative AIDES?	100%	100%

*Selon la deuxième version de la fiche d'évaluation

JOUR 3

Tableau 15 Moyennes et écarts-types des scores de satisfaction par critères et objectifs de la formation sur l'outil CABA selon le territoire de CSSS*

Critères et objectifs	Territoire			
	1	4	5	6
	Moy (ET) – Score /3			
Durée de la formation	2,0 (0,4)	2,0 (0,6)	2,0 (0,2)	1,8 (0,5)
Formatrices ont suscité votre participation	2,9 (0,2)	2,6 (0,7)	2,9 (0,4)	2,9 (0,3)
Formatrices maîtrisaient leur contenu	2,9 (0,2)	2,6 (0,7)	2,9 (0,3)	2,8 (0,4)
Appréciation des documents remis	3,0 (0)	2,6 (0,5)	2,9 (0,3)	2,8 (0,4)
Total moyenne (écart-type)	2,7 (0,2)	2,4 (0,6)	2,7 (0,3)	2,6 (0,4)
	Moy (ET) – Score /5			
Connaître les principes et les fondements à la base de l'utilisation du CABA	4,2 (0,6)	4,2 (0,9)	4,3 (0,5)	4,2 (0,6)
Savoir auprès de qui utiliser le CABA (problématique, situation de l'enfant)	4,2 (0,8)	4,3 (0,9)	4,3 (0,6)	4,2 (0,6)
Nommer les personnes qui le complètent et/ou participent à sa compétition	4,2 (0,8)	4,4 (1,0)	4,3 (0,5)	4,4 (0,7)
Savoir ce que fait le CABA	4,3 (0,7)	4,1 (1,0)	4,2 (0,6)	4,3 (0,6)
Savoir à quoi sert le CABA	4,4 (0,6)	4,1 (1,0)	4,2 (0,6)	4,5 (0,7)
Décrire sa structure (ses différentes parties)	4,1 (0,8)	3,8 (1,0)	3,8 (0,9)	3,8 (0,6)
Connaître quelques stratégies d'utilisation	4,0 (0,7)	3,7 (1,1)	3,5 (1,0)	3,8 (0,7)
Se familiariser avec son utilisation	3,6 (0,8)	3,6 (1,2)	3,4 (1,0)	3,8 (0,7)
Appréciation globale	4,5 (0,5)	3,8 (0,9)	4,3 (0,6)	4,5 (0,7)
Total moyenne (écart-type)	4,1 (0,7)	4,0 (1,0)	4,0 (0,7)	4,2 (0,6)

*Selon la première version de la fiche d'évaluation

Tableau 16 Moyennes et écarts-types des scores de satisfaction par critères et objectifs de la formation sur l'outil CABE selon le territoire de CSSS*

Critères et objectifs	Territoire	
	2	3
	Moy (ET) – Score /4	
Formation en général	3,6 (0,6)	3,8 (0,4)
Animation	3,6 (0,5)	3,9 (0,3)
Durée de la formation	N/A	3,9 (0,3)
Contenu	3,5 (0,6)	3,9 (0,3)
Mélange des organismes	N/A	3,8 (0,4)
Animatrices	N/A	4,0 (0,0)
Activités	3,3 (0,9)	N/A
Total moyenne (écart-type)	3,5 (0,6)	3,9 (0,3)
	% de oui	
Cette formation vous a-t-elle été profitable?	100 %	100%
Seriez-vous prêt à participer de nouveau à une activité comme celle-ci ?	N/A	100%

*Selon la deuxième version de la fiche d'évaluation

3.2.2 Données qualitatives

Les **Gains et apprentissages** (tableau 17) relatés à plusieurs reprises par les participants dans les différentes sous-catégories sont :

- Dans la sous-catégorie *Partenariat entre les organisations concernées*, les participants mentionnent avoir fait connaissance avec les partenaires, pu partager et trouver une place spécifique pour chacun d'eux dans la démarche proposée. Plusieurs participants ont souligné avoir eu l'occasion de rencontrer les partenaires dans le cadre d'une formation et avoir apprécié ces rencontres.
- Être à l'écoute des parents et les aider dans l'analyse de leur situation ainsi que structurer leur intervention et les PI font partis des gains permettant d'*Améliorer sa pratique*;
- Dans la sous-catégorie *Besoins des enfants*, les gains consistent à mieux connaître l'enfant;
- Concernant la sous-catégorie *Participation du parent*, les participants retiennent de tenir compte de sa vision, de sa perception et des solutions qu'il a comme parent;

Les *points positifs* dans l'**Appréciation du contenu** (tableau 18) portent sur le fait que la démarche est jugée pertinente et applicable; les *points négatifs* concernent la nécessité de clarifier certains éléments de la démarche proposée par AIDES;

Dans la catégorie **Appréciation de la forme** (tableau 19), l'utilisation des exercices et d'exemples, la place faite aux discussions et la documentation ont été appréciées par les participants; le nombre élevé de participant est jugé un aspect négatif de la formation.

Concernant la catégorie **Appréciation des formateurs** (tableau 20), les points positifs sont leur maîtrise du sujet, leur dynamisme et leur motivation. Les participants ont apprécié que les formateurs soient concrets.

C'est l'application dans la pratique qui provoque le plus d'**Appréhensions** (tableau 21) ainsi que la perception que l'outil CABE est « lourd ».

Les **Recommandations** (tableau 22) consistent à avoir le temps pour pratiquer l'approche et les outils pour en faciliter l'intégration dans la pratique et obtenir le soutien nécessaire (rencontres d'équipe, co-développement avec partenaires, soutien des multiplicatrices, soutien de l'organisation/gestionnaires) pour en faciliter l'utilisation.

Tableau 17 Illustrations d'apprentissages et des gains rapportés par les participants selon les sous-catégories

SOUS-CATÉGORIES	ILLUSTRATIONS PAR DES EXTRAITS
Partenariat entre les organisations concernées	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des liens avec les partenaires et d'apporter nos idées et les mettre en commun. (J1-4-23) • Nous sommes plutôt centrés sur les enfants en CPE. Il est intéressant de se faire rappeler les autres sphères. Langage plus commun. Meilleure compréhension du travail faite à l'extérieur du CPE. (J1-5-61) • Comprendre la place que j'occupe dans le triangle et ma contribution comme organisation. (J1-5-68) • De voir que tout le monde peut être utile dans la démarche. (J1-3-25) • J'ai senti des liens se créer avec les partenaires. (J2-1-57) • Avoir un outil commun, un même langage entre les services augmente l'efficacité des interventions. (J2-6-68) • Permettre la concertation 1^e ligne et 2^e ligne. (J1-3-33)
Améliorer sa pratique	<ul style="list-style-type: none"> • permettre aux familles de faire des liens; aborder certains problèmes en lien avec la souffrance qui peuvent vivre certaines familles; processus de conscientisation (J1-5-87) • Donner une méthode d'analyse permettant une analyse commune (J1-2-99) • écouter, (...) éviter les réponses rapides, trouver les réponses avec son client, bâtir les P.I. avec le client (J2-1-29) • De comprendre l'importance du PI (J1-3-24) • Outil à faire quand on ne semble plus avancer (J1-2-110)
Besoins des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Aller + loin dans la cueillette des besoins, dans les liens à établir, dans l'identification des besoins (...) catégoriser les éléments à considérer dans la prise en charge. (J1-2-1) • Décortiquer chaque besoin de l'enfant. (J3-3-65) • très intéressant! je retiens de garder les besoins de l'enfant au centre des interventions. (J1-4-3) • Cibler en terme de "besoins" au lieu de problèmes ou difficulté. (J1-2-82) • Donne une base afin de ne rien laisser passer dans l'écosystème et d'avoir un portrait juste. (J1-2-77) • Vision plus élargie et complète des besoins de l'enfant (parents-enfant-réseau autour). (J1-6-22) • De mieux faire le lien entre le besoin et la formulation (PI). (J1-2-109) • Formation où la réponse au besoin de l'enfant est au cœur des actions. (J2-6-74) • Déplacer l'enfant au centre de l'intervention en portant du vécu du parent. (J3-2-58)
Participation du parent	<ul style="list-style-type: none"> • Faire équipe avec le parent. (J1-1-12) • Changement de culture : axé sur le client, positif, transparence (J1-1-23) • Reconnaître que les parents sont importants pour cheminer (J2-3-35) • C'est intéressant de voir une approche où le but n'est pas de transmettre notre savoir aux familles mais plutôt de partir d'elles et d'être à l'écoute (J2-5-49)

Tableau 18 Illustrations de l’appréciation du contenu rapportée par les participants selon les sous-catégories

SOUS-CATÉGORIES	ILLUSTRATIONS PAR DES EXTRAITS
Positif	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu très pertinent à notre pratique et très bien expliqué par les formatrices. (J1-5-73) • Approche facile d’utilisation + qui laisse place à l’appropriation personnelle. (J1-5-72) • Formation sera très utile...elle gagne à être connue par tous à long terme. (J1-6-31) • Applicable dans beaucoup de fonctions et d’organisations. (J1-2-90) • Une vraie formation ancrée sur la clinique et non seulement théorique. (J2-5-28) • Connaitre la théorie et permet de voir qu’il est possible d’utiliser facilement dans nos milieux. (J2-6-73)
Négatif	<ul style="list-style-type: none"> • Peut-être une mise en situation complète, qu’on est un exemple concret de l’approche envers un parent. (J1-3-26) • Clarifier une façon commune pour appliquer le cadre en scolaire en collaboration CSSS-CSRS. Pour le moment, il semble que la façon appartiendra à l’intervenant(e) au dossier. (J1-1-30) • [Difficultés dans le] niveau de langage dans la partie soutien à la participation des parents. Très didactique et parfois m’a demandé plusieurs lectures pour bien saisir le propos. (J2-5-47) • Aborder l’outil en fonction de nos différents mandats (aspects de confidentialité). (J1-1-25)

Tableau 19 Illustrations de l’appréciation de la forme rapportée par les participants selon les sous-catégories

SOUS-CATÉGORIES	ILLUSTRATIONS PAR DES EXTRAITS
Positif	<ul style="list-style-type: none"> • Formule de cette journée très dynamique, bel équilibre entre la théorie et la pratique. (J1-4-15) • Formatrices partent de notre expérience clinique. Ça sonne plus concret. (J1-4-2) • Mises en situation très facilitantes. (J1-6-9) • Beaux exemples à l’appui tout au cours de la formation. (J1-5-88) • Donne une bonne place aux participants. (J1-4-12) • Travail en sous-groupe nous permet de mettre nos nouvelles connaissances en pratique. (J2-2-30) • Documentation claire et détaillée aide à la compréhension. (J2-1-31)
Négatif	<ul style="list-style-type: none"> • Parfois manque de mise en contexte (but, objectifs) des mises en situation. (J16-36) • Groupes de formation trop nombreux. (J1-1-8)

Tableau 20 Illustrations de l’appréciation des formateurs rapportée par les participants selon les sous-catégories

SOUS-CATÉGORIES	ILLUSTRATIONS PAR DES EXTRAITS
Positifs	<ul style="list-style-type: none"> • Les formatrices possèdent bien les différents concepts. Capables de passer de la théorie à la pratique. (J1-5-83) • Animation dynamique et pratique. Je peux visualiser comment l’intégrer à ma pratique. (J1-6-22) • Intéressant d’avoir des formatrices de 2 différents milieux (CSSS DPJ). (J1-4-18) • On pouvait vraiment voir notre intérêt à cet outil et aussi que vous croyez en cette démarche. (J1-5-52) • Vous avez su nous transmettre un gros contenu de façon interactive et agréable. (J2-6-69) • Vous avez suscité la participation des gens et cela a rendu la formation dynamique et intéressante. (J2-1-71) • Vous avez su répondre aux questions du public toujours en démontrant la pertinence du triangle. (J2-5-46) • On sentait que les animatrices avaient expérimenté et qu’elles possédaient l’outil. (J3-2-71)
Négatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs diapositives lues, sans beaucoup d’explications. (J2-1-74) • Nos commentaires constructifs ne sont pas bien accueillis. (J2-4-36)

Tableau 21 Illustrations des appréhensions rapportées par les participants selon les sous-catégories

	ILLUSTRATIONS PAR DES EXTRAITS
Applications dans la pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Très intéressant. À voir comment cela va atterrir dans le quotidien. (J1-4-26) • Son application (outil) demeure nébuleuse. (J2-4-43) • Pas simple de l’appliquer dans mon milieu. (J2-1-76) • Comment notre organisation va nous offrir les conditions favorables à l’application. À suivre... (J3-5-101) • Mon constat est qu’il y a plusieurs approches et outils d’analyse qui ont des similitudes (J2-1-77) parfois je me demandais si c’était vraiment de la nouveauté par rapport à ce qu’on faisait déjà. (J2-4-40) • Processus assez laborieux comment l’appliquer dans le quotidien. (J3-2-66) • La mise en application vs le temps qui nous sera alloué pour notre organisation pourrait être un défi. (J3-5-94) • CABE nous demandera un certain temps dans notre intervention. (J3-5-94) • CABE est lourd. Peut-être pas réaliste dans notre quotidien. (J3-2-60)

Tableau 22 Illustrations des recommandations faites par les participants selon les sous-catégories

SOUS-CATÉGORIES	ILLUSTRATIONS PAR DES EXTRAITS
Intégration dans la pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Compétence qui s’acquiert avec le temps. (J2- 1-63) • avec la pratique je pense que ça va être un outil extraordinaire. (J2-1-61) • C’est la pratique qui nous rendra plus à l’aise dans l’utilisation du Cadre. (J1-5-19) • Employer une approche participative avec le cadre d’analyse - à essayer mais on devient forgeron en forgeant (J2-5-46) • Facilement applicable avec de l’intensité, avec préparation et avec du temps. (J2-2-68) • Prendre conscience que nous avons de s’approprier l’outil afin d’être plus habilités dans l’approche participative. (J2-3-64) • Bonne présentation. Toutefois, il faudra s’approprier l’outil pour que celui-ci soit optimal. (J3-4-56)
Soutien à l’implantation	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de suivi de cette approche dans son application intersectorielle, i.e. entre les organismes. (J2-5-30) • En discuter dans des cellules avec différents établissements. (J2-1-50) • Il serait pertinent d’avoir des rencontres de co-développement avec les partenaires afin de s’assurer que l’initiative AIDES demeure vivante et qu’elle soit utilisée. (J3-3-54) • Du temps alloué dans nos échanges de travail. (J2-5-24) • Discussions d’équipe sur l’utilisation et nos expériences cliniques. (J3-4-59) • Qu’une multiplicatrice nous téléphone pour voir comment ça passe. (J2-6-72) • avoir les coordonnées et la possibilité de référer à une personne ressource en cours d’expérimentation (J1-1-39) • Ouverture des gestionnaires face à l’application de cette approche. (J2-1-74) • Qu’il ait investissement de cette pratique par nos supérieurs au sein même de notre équipe de travail. (J2-4-42) • Que les directeurs participent à cette formation. (J2-5-40)

3.3 Limites

Les résultats présentés résultent d'une collecte de données qui comporte certaines limites. Notamment, les fiches d'évaluation ont été complétées par les participants à la fin de la journée sans que ces derniers aient eu le temps nécessaire pour prendre du recul sur le contenu des formations. Aussi, même si les taux de participation sont élevés, certaines personnes n'ont pas complété la fiche d'évaluation et il est impossible de connaître leur satisfaction. Les résultats reflètent seulement le point de vue des répondants et non de l'ensemble des personnes formées. Finalement, les données recueillies ne sont pas assez solides pour produire des analyses comparatives entre les territoires. Cependant, le but de l'étude n'est pas d'établir ces comparaisons, mais bien de documenter la particularité de chacun d'eux.

3.4 Conclusion

Les résultats montrent que, globalement, les formations ont été bien reçues. Nous retenons que l'idée de multiplicatrices présentes dans chaque territoire est intéressante et a été satisfaisante pour les personnes qui ont assisté aux formations. Nous observons que les gains et les apprentissages rapportés par les participants sont en concordance avec le contenu des formations livré lors de la formation. Finalement, les recommandations des participants sont cohérentes avec les résultats obtenus dans la recherche évaluative de AIDES – phase 1³.

4- Discussion et conclusion

Au sujet de l'implantation

Jusqu'à présent l'implantation de l'initiative AIDES est conforme à ce qui a été prévu. En effet, six territoires de recherche participent au projet et un comité local par territoire a été formé, dont les membres représentent des organisations de divers secteurs. Des multiplicatrices sont présentes sur chacun des territoires et elles ont dispensé toutes les formations prévues dans le cadre du projet à l'intérieur de six mois. Les formations ont aussi rejoint une diversité de partenaires concernés par les jeunes en difficulté. Des activités de soutien sont déployées aux intervenants pivot dans les organisations ainsi que des activités de consolidation aux partenaires. L'ensemble de ces activités sera documenté à l'aide d'un outil de collecte qui est en construction au moment de produire ce rapport.

³ Chamberland, C., Lessard, D., Lacharité, C., Dufour, S., Lemay, L., Clément, M.-E., . . . Paré, C. (2012). Recherche évaluative de l'initiatives AIDES: Rapport final présenté à la Stratégie nationale de prévention du crime du gouvernement du Canada (SNCP), en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec (pp. 331). Montréal, Canada: Université de Montréal.

Défis rencontrés

Les premières étapes de l'implantation du projet (adhésion, préparation antérieure et déploiement) ont pris beaucoup de temps et ont demandé des échanges constants entre l'équipe de recherche et les territoires. Malgré la nécessité et la richesse de cette relation étroite, ce décalage entre le rythme d'implantation dans les territoires et le calendrier de recherche a pu exercer une certaine pression sur les territoires.

Le départ de multiplicatrices, d'intervenants pivot formés à AIDES, de membres dans les comités locaux (certains obligés de pratiquement rebâtir un nouveau comité) constitue des défis importants à relever dans le cadre d'un projet limité dans le temps. De plus, la réorganisation des services en cours ou à venir dans certains milieux oblige les milieux et l'équipe de recherche à des ajustements dans l'application de la démarche.

Solutions apportées

Les solutions apportées émergent d'échanges et d'ententes entre les territoires et la recherche, lorsque nécessaires. Ainsi, pour contrer le départ des multiplicatrices, les territoires demandent le soutien de multiplicatrices d'autres CSSS de leur région. De plus, de nouvelles vagues de formation sont prévues dans les milieux afin de former les nouveaux intervenants. Dans la mesure du possible, la méthode de la recherche et le calendrier de ses activités sont revus pour s'adapter au rythme des territoires. La situation particulière de chaque territoire est prise en compte et les étapes du projet sont ajustées en conséquence sans pour autant nuire aux prises de mesure.

Au sujet de l'évaluation

Comme souligné précédemment, les défis liés à l'implantation pourraient avoir des conséquences sur le recrutement des cas familiaux et donc sur la collecte des données auprès des familles et des intervenants. Soulignons aussi la difficulté rencontrée par certains territoires de recruter huit cas familiaux en raison du nombre d'intervenants à même d'intervenir avec la démarche AIDES auprès des familles. À ce stade-ci de la recherche, la relation étroite avec les milieux reste le meilleur atout pour favoriser le bon déroulement du volet évaluation.

En somme, l'implantation et les premières étapes de la recherche se déroulent comme prévues. Aucun retard ou changement majeur au devis de recherche sont notés. Les formations offertes par les multiplicatrices ont été jugées plutôt satisfaisantes par les personnes formées. Les défis, ponctuels, sont solutionnés par consensus entre les territoires et l'équipe de recherche. L'équipe de recherche est satisfaite du déroulement du projet à ce jour et compte mettre tout en œuvre afin de poursuivre sur cette lancée.

ANNEXE 1 : NOMBRE DE PARTICIPANTS À RECRUTER PAR TERRITOIRE ET ACTIVITÉS DE RECHERCHE.

Tableau 1 Nombre de participants à recruter selon les régions, les territoires, le type d'établissements et par types

Région	Territoire de CSSS	Établissement	# participants à recruter		
			Enfants	Parents	Intervenants
Bas-St-Laurent (01)	Des Basques	Centre jeunesse du Bas-St-Laurent	4	8 au plus	Environ 4
		Point de service les Basques			
		CSSS des Basques	4	8 au plus	Environ 4
	Matapédia	Centre jeunesse du Bas-St-Laurent	4	8 au plus	Environ 4
		Point de service la Matapédia			
		CSSS de La Matapédia	4	8 au plus	Environ 4
Total			16	32	16
Estrie (05)	Granit	Centre jeunesse de l'Estrie	4	8 au plus	Environ 4
		Territoire du Granit			
		CSSS du Granit	4	8 au plus	Environ 4
	Memphrémagog	Centre jeunesse de l'Estrie	4	8 au plus	Environ 4
		Territoire de Memphrémagog/Coaticook			
		CSSS de Memphrémagog	4	8 au plus	Environ 4
	Sherbrooke	Centre jeunesse de l'Estrie	4	8 au plus	Environ 4
		Territoire de Sherbrooke			
	CSSS – Institut Universitaire de gériatrie de Sherbrooke	4	8 au plus	Environ 4	
Total			24	48	24
Montréal (06)	Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent	Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire	4	8 au plus	Environ 4
		Bureau Saint-Laurent			
		CSSS Bordeaux- Cartierville-Saint-Laurent	4	8 au plus	Environ 4
Total			8	16	8

Tableau 2 Évaluation du niveau territorial

Source d'information pour la cueillette des données	Enquête sur le partenariat et les actions concertées autour des enfants en besoin
Méthode	Enquête de nature ethnographique réalisée auprès des membres du Comité local de coordination (CLC) de chaque territoire de CSSS Production d'un bilan portant sur le contenu des discussions de groupe.
Contenu	Niveau d'atteinte des différentes conditions d'efficacité de partenariat intra et intersectoriel
Durée	3 à 4 heures
Fréquence	2 fois par territoire - Au début de l'implantation et 18-24 mois plus tard
Source d'information	Comptes-rendus des activités : comité de suivi, comités de coordination locaux, formation, rencontres de soutien (individuelle et de co-développement)
Méthode	Comptes-rendus uniformisés sous forme de : <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire d'évaluation des formations • Canevas thématiques (par ex. pour les comités de coordination locaux et les rencontres de co-développement)
Contenu	1. Atteinte des objectifs généraux et spécifiques de la formation 2. Le canevas développé par l'équipe de recherche
Durée	Tout au long des activités d'implantation de l'initiative AIDES
Fréquence	À chaque activité
Source d'information	Questionnaire sur l'expérience des intervenants et des gestionnaires par rapport à l'initiative AIDES
Méthode	Questionnaire à questions fermées et ouvertes développé par l'équipe de recherche
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'acceptabilité de la démarche proposée et des outils par les intervenants et les gestionnaires impliqués dans l'implantation de AIDES; ▪ Opinion à propos de la pertinence de ceux-ci par rapport au mandat/mission de leur établissement et par rapport au partenariat intersectoriel et leur niveau appropriation <p>Catégories thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le soutien à l'implantation de la démarche et des outils; • le rôle des caractéristiques organisationnelles dans l'application de cette démarche et de ces outils; • le rôle des caractéristiques personnelles et professionnelles dans l'application de cette démarche et de ces outils.
Durée	À déterminer
Fréquence	1 fois - 18 à 28 mois après le début de l'implantation de l'initiative AIDES.

Tableau 3 Évaluation du niveau familial

Source d'information pour la cueillette des données	Données institutionnelles contenues dans le dossier client de l'enfant
Méthode	Grilles de compilation et de codification des données élaborées à partir du matériel disponible dans le dossier client de l'enfant.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renseignements sociodémographiques à propos de l'enfant et de ses parents; ▪ Raisons du suivi par un établissement; ▪ Résultats de procédures d'évaluation standardisée (ex. GED, CBCL, HOME); et d'analyse de la situation de l'enfant et de sa famille (CABE etc.); ▪ Plans d'intervention et plans de services; ▪ Tout autre document pertinent.
Fréquence	1 fois
Durée	À la fin du projet
Source d'information pour la cueillette des données	Grille du niveau d'atteinte des objectifs d'intervention
Méthode	Bilan de l'atteinte des objectifs d'intervention
Contenu	Opérationnalisation par les intervenants de l'atteinte des principaux objectifs des plans d'intervention et de services d'un membre de la famille à l'aide d'une série de manifestations objectives/mesurables.
Durée	15 minutes
Fréquence	2 fois - À l'intérieur des premiers 6 mois après la complétion des plans d'intervention et de services et 3 à 6 mois plus tard (ou à la fermeture du dossier).
Source d'information pour la cueillette des données	Questionnaire sur l'expérience des parents et, le cas échéant, des enfants par rapport au suivi proposé dans le cadre de l'Initiative AIDES.
Méthode	Formulaire intitulé <i>"Appréciation des activités auxquelles j'ai participé"</i>
Contenu	Permettra aux participants (père, mère, enfant) ayant été directement impliqués dans le suivi de : <ol style="list-style-type: none"> 1) rapporter le degré d'acceptabilité à propos de la démarche et des outils et, 2) décrire leur opinion à propos de la pertinence de ceux-ci par rapport à leurs attentes et leur perception des effets sur eux-mêmes et leur enfant.
Durée	5 minutes
Fréquence	9 à 12 mois après le début du suivi dans le cadre de l'initiative AIDES (ou à la fermeture de ce suivi).

ANNEXE 2 : IDENTIFICATION DES MULTIPLICATRICES ET ACTIVITÉS DE FORMATION, DE CONSOLIDATION ET D'APPROPRIATION OFFERTES.

Identification des multiplicatrices

Certains critères ont guidé les régions dans le choix des multiplicateurs. Ils devaient être des personnes intéressées à agir comme formateur auprès de tous les acteurs concernés par les familles en difficulté sur le territoire de leur CSSS. Ils devaient provenir des établissements principaux partenaires de la recherche (CSSS et CJ) mais ils pouvaient aussi provenir d'un autre secteur d'activités. Ces personnes devaient être intéressées à donner de la formation et à soutenir les intervenants dans l'appropriation des moyens promus par AIDES. Ils devaient aussi adhérer au projet proposé, être intéressé aux changements de pratique, motivé à se former et à transmettre les connaissances acquises à d'autres personnes, être en mesure d'exercer du leadership. Les multiplicatrices pouvaient provenir des organisations suivantes : CSSS, CJ, organismes communautaires, etc. sur un territoire de CSSS.

Contenu de la formation offerte dans le cadre de l'initiative AIDES

La formation AIDES de cinq jours, totalisant 30 heures, a permis aux multiplicatrices de comprendre le sens de la démarche proposée par l'initiative AIDES et d'acquérir des connaissances théoriques, conceptuelles et techniques concernant le cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement des enfants et ses outils d'analyse. Cette formation a abordé deux autres aspects au cœur de l'initiative AIDES soient la participation des parents et la collaboration des partenaires concernés par le bien-être des enfants avec des besoins complexes. De nombreux exercices ont été proposés aux multiplicatrices afin de favoriser l'intégration du contenu théorique. Des résultats de recherche issus de la recherche évaluative de l'initiative AIDES leurs ont été présentés. Tout au long de la formation, les multiplicatrices ont été invitées à réfléchir à leur pratique et à faire des liens avec leurs milieux (programmes, services, mandats etc). Les formations ont été dispensées par des membres de l'équipe de recherche et par des personnes qui agissent comme consultants externes pour les formations et le soutien. Toutes ces personnes ont participé à la première phase de la recherche initiative AIDES et ont contribué à enrichir les contenus de formation suite aux résultats issus de cette recherche⁴.

Contenu des activités de consolidation et d'appropriation

Il est important de consolider les acquis des multiplicatrices. Suite à la formation, elles doivent s'approprier la méthode AIDES (démarches et outils) en l'appliquant dans leurs pratiques et activités d'intervention dans maintes occasions : intervention auprès des familles; discussion clinique avec les collègues, animation d'un PSI ou rencontre avec un partenaire (cet aspect est discuté et convenu avec les multiplicatrices lors de la dernière journée de formation). L'équipe de formateurs soutient les multiplicatrices dans leur appropriation et leur préparation à former à leur tour.

⁴ Chamberland, C., Lessard, D., Lacharité, C., Dufour, S., Lemay, L., Clément, M.-E., . . . Paré, C. (2012). Recherche évaluative de l'initiatives AIDES: Rapport final présenté à la Stratégie nationale de prévention du crime du gouvernement du Canada (SNCP), en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec (pp. 331). Montréal, Canada: Université de Montréal.

**ANNEXE 3 : PRÉSENCES AUX JOURS DE FORMATION SELON L'ORGANISATION DU
PARTICIPANT**

Tableau 1 – Nombre de participants au JOUR 1 par territoire de CSSS selon le type d'organisation									
Territoire de CSSS	Type d'organisation								TOTAL
	CSSS	CJ	OC	CS	CR	PO	CPE	AO	
Basques	10	11	2	1	6	1	1	2	35
Matapédia	21	27	3	4	17	1	2	0	74
Granit	16	5	6	0	1	0	12	0	40
Memphrémagog	27	2	3	2	2	0	7	0	43
Sherbrooke	17	12	5	12	0	0	4	0	50
Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent	22	3	4	3	0	0	0	0	32
Total pour les 6 territoires	113	60	23	22	26	2	26	2	274

Tableau 2 – Nombre de participants au JOUR 2 par territoire de CSSS selon le type d'organisation								
Territoire de CSSS	Type d'organisation							TOTAL
	CSSS	CJ	OC	CS	CR	MG	AO	
Basques	5	9	2	1	1	1	3	22
Matapédia	26	14	3	3	0	1	0	47
Granit	19	6	4	0	1	13	0	43
Memphrémagog	34	9	4	3	3	8	1	62
Sherbrooke	17	12	5	12	0	4	0	50
Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent	23	3	3	1	0	0	0	30
Total pour les 6 territoires	124	53	21	20	5	27	4	254

Tableau 3 – Nombre de participants au JOUR 3 par territoire de CSSS selon le type d'organisation				
Territoire de CSSS	Type d'organisation			TOTAL
	CSSS	CJ	CPE	
Basques	5	10	0	15
Matapédia	13	8	0	21
Granit	8	4	1	13
Memphrémagog	20	5	0	25
Sherbrooke	9	12	0	21
Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent	20	2	0	22
Total pour les 6 territoires	75	41	1	117

ANNEXE 4 : CANEVAS DE LA DISCUSSION DE GROUPE

INTRODUCTION À LA RENCONTRE (30 minutes)

1. Tour de table : chaque participant se présente (nom, établissement etc.)
2. Ordre du jour et déroulement de la rencontre
3. Mise en contexte: Pourquoi on est ici?
 - Rappel de ce qu'est AIDES (diaporama remis aux participants).
 - Dans la région et sur le territoire de CSSS : contexte particulier
 - Mandat du comité : description du rôle et des responsabilités liées à l'implantation de l'initiative AIDES et à sa recherche
 - Les activités de la recherche auxquelles vous devrez participer consistent en 2 discussions de groupe suivies de deux rencontres de rétroaction (une maintenant et une 18 mois plus tard). Le comité devra fournir les comptes rendus des rencontres à l'équipe de recherche. Des indications vous seront fournies ultérieurement.
4. Activités liés à l'implantation de l'initiative AIDES et sa recherche : Qu'avons-nous fait jusqu'à présent (les étapes franchies dans le cadre de la participation au projet de recherche AIDES):
 1. Adhésion à participer au projet par les personnes interpellées
 2. Formation du comité local de coordination du territoire X .
 3. Formation de multiplicatrices sur le territoire et suivi co-développement;
 4. Activités de sensibilisation et de formation données par les multiplicatrices.
 5. Première collecte auprès du comité local de coordination
 6. Activités reliés au recrutement des familles
5. Signature des consentements et réponses sur la recherche.

DISCUSSION DE GROUPE

La discussion se décline en trois grandes parties.

La première partie (50 minutes) vise à produire un bilan (portrait, photo) des collaborations entre vos organisations autour des jeunes en difficulté, jeunes en contexte de négligence, telle qu'elles existent actuellement.

En effet, avant d'être réuni autour du projet commun de soutenir l'implantation de la phase 2 de l'initiative AIDES, les organisations de votre territoire de CSSS ont des pratiques de collaboration dans le but de se concerter autour de jeunes en difficulté et leur famille. C'est de cela que nous aimerions discuter avec vous.

Dans la DEUXIÈME PARTIE (50 minutes), il sera question de votre projet commun (partenariat) de soutenir l'implantation de l'initiative AIDES sur votre territoire de CSSS.

Enfin, la TROISIÈME PARTIE (15 minutes) permettra de produire une synthèse de la rencontre et de dégager quelques pistes d'action.

PREMIÈRE PARTIE – BILAN DE LA COLLABORATION ENTRE VOS ORGANISATIONS AUTOUR DES JEUNES EN DIFFICULTÉ, DES JEUNES EN CONTEXTE DE NÉGLIGENCE (50 minutes)

Il n’y aura pas systématiquement un tour de table. Les échanges se feront sous forme de discussion autour de 4 questions. La question est posée et une première personne prend la parole. Par la suite chacun est libre d’ajouter des éléments. Afin de faciliter la transcription de la discussion de groupe, je vous demanderais de vous nommer avant de prendre la parole. Vérifier si toutes les personnes sont d’accord, si elles désirent ajouter quelque chose, préciser un point. Il est fort possible que certaines personnes soient incapables de se prononcer, car elle sera nouvellement arrivée sur le territoire ou nouvellement en poste etc. Habituellement, ces personnes le mentionnent lors du tour de table.

Les 4 questions du bilan

1- Pouvez-vous décrire de quelle manière fonctionne vos collaborations pour soutenir les jeunes en difficulté sur votre territoire actuellement?

1.1 De quelle manière êtes-vous organisés sur votre territoire? Pouvez-vous rappeler brièvement les différentes structures qui soutiennent vos collaborations? Par exemple, y a-t-il des programmes cadres, des tables de concertation, des ententes formalisées...etc... Est-ce qu’il y a des structures qui existent depuis très longtemps? De nouvelles structures?

1.2 Quels sont les principaux acteurs impliqués dans ces différents espaces de collaboration ? Généralement les mêmes? Des acteurs plus présents? Moins présents?

1.3 En référant à vos propres expériences vécues sur le territoire, autour des jeunes en difficultés, selon vous, quelles sont les collaborations les plus fructueuses? Pourquoi, quelles sont les forces de ces différentes collaborations?

1.4 Selon vous, quelles sont les contraintes rencontrées dans certaines collaborations, les difficultés, points faibles, défis ...

AIDE-MÉMOIRE - Points à explorer pour 1.3 et 1.4 :

Échange d’information: Dans le cadre des différentes activités ou projets en partenariat que vous avez vécus, quels étaient les points forts et les difficultés entourant plus précisément le partage et la circulation de l’information?

Partage des ressources Humaines; matérielles; financières

Partage des responsabilités : Dans le cadre des projets dans lesquels vous avez participez, quels étaient les forces ou les difficultés entourant le partage des responsabilités entre les organisations et entre les personnes; vous pouvez penser aux diverses étapes du processus d’implantation ou de réalisation d’une activité ou d’un projet : recherche de fonds, recrutement ou mobilisation des personnes, évaluation du projet, etc.

Actions conjointes : Planification d’activités communes; offre conjointe de certains services; participation conjointe à des activités communautaires

Vision commune : Mission commune, objectifs clairs, priorité d'action, etc...; structure(s) ou mécanisme(s) commun(s) autour du mieux-être des enfants (définition explicite de procédures et règles de fonctionnement, un plan d'action

Climat de travail : Quelles forces ou difficultés au plan du climat de travail?

Coordination entre les membres : Quelles forces ou difficultés au plan de la coordination entre les membres ? Durant l'implantation ou la réalisation d'un projet, plusieurs imprévus ou changements peuvent survenir (par exemple, un ajustement des objectifs visés pour mieux répondre aux besoins, un changement de cibles ou de groupes visés, un changement d'activités ou même de stratégie de financement), Avez-vous fait face à des changements ou imprévus et en de tels cas, quelles ont été les forces et difficultés rencontrées? (question ouverte d'abord..)

Rôle et participation des personnes concernées : Dans les partenariats que vous avez vécus, quel était le rôle et la participation des personnes usagères? À quelle phase de l'implantation du projet étaient-elles impliquées? À niveau du processus de décision étaient-elles impliquées?

3. Est-il possible pour vous de relater un **événement marquant, un point tournant** dans une de vos expériences de collaboration qui a favorisé son développement ou au contraire qui l'a affaibli? Quelles ont été les conséquences pour les personnes concernées?
4. Est-ce que votre bilan (portrait, photo) des forces et difficultés rencontrées dans vos expériences de collaboration est complet. Y a-t-il des choses à ajouter?

PAUSE (15 minutes)

DEUXIÈME PARTIE – ENQUÊTE SUR LE PARTENARIAT AUTOUR DU PROJET COMMUN DE SOUTENIR L'IMPLANTATION DE LA PHASE 2 DE L'INITIATIVE AIDES QUI VISE À METTRE EN PLACE DES ACTIONS CONCERTÉES AUTOUR DE JEUNES EN DIFFICULTÉ, DE JEUNES EN CONTEXTE DE NÉGLIGENCE (50 minutes)

1- Indiquer aux membres la manière dont cette partie sera animée.

L'outil diagnostique développé par Angèle Bilodeau comporte 18 questions regroupées en 6 conditions de qualité d'un partenariat réussi. Nous avons sélectionné un certain nombre de ces questions pour tenir compte de la formation très récente de votre comité. Les groupes nouvellement formé ne peuvent pas répondre à toutes les questions. Ce questionnaire au complet sera repris au cours de la deuxième collecte.

Vous allez répondre aux questions d'une condition puis une discussion sera enclenchée. Les conditions comptent de 1 à 6 questions. Lorsque vous répondrez aux questions, vous devrez penser à votre expérience de partenariat axée sur le projet commun d'implanter le projet AIDES qui vise à mettre en place des actions concertées autour de jeunes en difficultés. Vous choisissez la réponse qui reflète le mieux votre partenariat. Pour chaque question, les choix de réponses reflètent que la condition est pleinement rencontrée, partiellement rencontrée

ou non rencontrée. Si vous n'avez pas de réponses à une question vous n'avez qu'à cocher : Il est trop tôt pour se prononcer.

2- Débuter la discussion en nommant et présentant la première condition.

3- Laisser aux membres le temps nécessaire pour répondre à la condition en tenant compte du nombre de questions que comporte la condition.

4- Demander aux membres: Avez-vous pu vous prononcer sur cette condition?

Si personne n'a pu se prononcer, passer à la condition suivante.

Si une ou plusieurs personnes se sont prononcées, animer la discussion à partir des réponses obtenues.

5- Enclencher la discussion en tenant compte des items les plus forts et les plus problématiques.

L'animation se fait en reprenant les énoncés des questions.

Première condition : Qui participe?

La participation doit être suffisamment étendue pour rassembler la diversité des points de vue sur la situation d'intérêt.

Partenariat réussit regroupe une diversité de points de vue : plusieurs acteurs, partenaires ou organisations concernés ou impliqués dans la situation des enfants. Dans le cadre de cette rencontre, nous sommes autour du projet AIDES.

Diversité de points de vue sur la situation des jeunes : idéal visé, si on veut.

Cette condition comporte 2 questions.

Concernant la question 2 : ça fait référence, par exemple, à des représentants de parents. Est-ce que ces populations-là qui sont concernées, sont impliquées dans votre comité d'implantation puis de réalisation?»

Avez-vous pu répondre à ces questions?

À la lumière de ce que vous avez répondu en regard de cette condition quels sont les points forts ou les défis à relever selon vous en ce qui à trait à l'étendue de la participation, ou la diversité des acteurs qui participent à l'initiative AIDES?

Pouvez-vous illustrer vos propos par un exemple?

Manque des acteurs essentiels? Lesquels? En quoi leur participation serait bénéfique? Pourquoi ne sont-ils pas mobilisés ou qu'est-ce qui explique qu'ils ne font pas partie du comité? Quels sont les inconvénients reliés à leur absence. Pensez aux différents SECTEURS concernés (privé, communautaire, santé/pédopsychiatrie, éducation) Y en a-t-il qui sont moins faciles à impliquer ou à mobiliser ou avec quels secteurs le partenariat présente des défis ou des enjeux particuliers ?

Pistes d'actions?

Avant de passer à la prochaine condition avez-vous quelque chose à ajouter?

Deuxième condition: Qui contrôle les décisions?

Les partenaires communautaires ont une réelle influence sur les décisions.

Avez-vous pu répondre à la question de cette condition?

À la lumière de ce que vous avez répondu en regard de cette condition quels sont les points forts ou les défis à relever selon vous en ce qui concerne l'influence des partenaires communautaires dans le contrôle des décisions?

Pouvez-vous illustrer vos propos par un exemple?

Pistes d'actions?

Troisième condition : À quelle étape les partenaires sont-ils mobilisés?

Les partenaires sont activement impliqués dans l'analyse des problèmes et l'élaboration des solutions et non seulement dans l'exécution.

- Avez-vous pu répondre à la question de cette condition?
- À la lumière de ce que vous avez répondu en regard de cette condition quels sont les points forts ou les défis à relever selon vous sur la mobilisation des partenaires à toutes les étapes du processus?
- Pouvez-vous illustrer vos propos par un exemple?
- Comment ça se passe lorsque les partenaires sont activement impliqués dans la définition des problèmes et des solutions. Pouvez-vous l'illustrer par un exemple?
- Comment ça se passe lorsque les partenaires sont impliqués dans les décisions sur les solutions à des problèmes qui sont définis par d'autres instances?
- Pourquoi croyez-vous que les problèmes sont définis par d'autres instances telles que les institutions publiques ou les bailleurs de fonds?
- Qu'est-ce qui en résulte? Quelles en sont les conséquences. Pouvez-vous donner des exemples?

Pistes d'actions?

Avant de passer à la prochaine condition avez-vous quelque chose à ajouter?

Quatrième condition : Y a-t-il des acteurs incontournables?

Les acteurs névralgiques (sans qui l'action ne peut être réalisée) et stratégiques (qui sont requis pour entraîner la participation d'autres acteurs essentiels) sont tous mobilisés.

Personnes qui sont directement concernés par l'action = acteurs névralgiques.

Personnes qui ne sont pas dans l'action directe, mais qui sont des acteurs stratégiques,
Avez-vous pu répondre à la question de cette condition?

À la lumière de ce que vous avez répondu en regard de cette condition quels sont les points forts ou les défis à relever selon vous concernant la mobilisation des acteurs stratégiques et névralgiques à l'initiative AIDES?

Pouvez-vous illustrer vos propos par un exemple?

Comment ça pourrait se passer s'il vous aviez à rallier de nouveaux acteurs dont vous auriez besoin pour consolider, améliorer ou poursuivre le développement de l'action dans votre comité?

Pistes d'actions?

Cinquième condition : Quels sont les rapports de pouvoir entre partenaires?

Des arrangements favorisent l'égalisation des rapports de pouvoir parmi les acteurs; des structures et des mécanismes réduisent l'effet de subordination découlant de l'inégalité structurelle parmi les acteurs.

- Avez-vous pu répondre à la question de cette condition?
- À la lumière de ce que vous avez répondu en regard de cette condition quels sont les points forts ou les défis à relever selon vous sur l'égalisation des rapports de pouvoir entre les partenaires?
- Pouvez-vous illustrer vos propos par un exemple?
- Qu'est-ce qui se passe lorsque tous les points de vue sont considérés? Avez-vous des exemples?
- Pistes d'actions?

TROISIÈME PARTIE – QUESTIONS SYNTHÈSES ET PISTES D'ACTION ? (15 min)

Voici les pistes d'actions qui ont été amené tout au long de la discussion (Nommer les pistes d'actions par condition). Est-ce que cela fait toujours sens pour vous? Y'a-t-il d'autres défis qui vous semble important de relever? D'autres pistes d'action?

- Quelles sont les actions concrètes à court terme qui pourraient être mise en place?
- Y'en a-t-il que vous trouvez plus prioritaire que d'autres?
- Comment partager les responsabilités autour de ces pistes là? (Qui fait quoi?)
- Quels moyens prévoyez-vous ou prenez déjà pour maintenir l'intérêt et l'engagement de vos intervenants par rapport à la démarche AIDES?

**ANNEXE 5 : MODÈLE ET CONTENU DES COMPTES-RENDUS DU COMITÉ LOCAL DE
COORDINATION**

1 – Modèle courant d'un compte rendu comportant les éléments suivants :

- Titre de la rencontre; lieu; date et heure; personnes présentes et absentes.
- Ordre du jour (suivis de la rencontre précédente, points d'information, discussions autour des points autour l'implantation de la phase 2 de l'initiative AIDES, etc).
- Résumé des discussions.
- Suites à donner – délai, par qui.

2 – Contenu des discussions autour de l'implantation de la phase 2 de l'initiative AIDES « Besoins des enfants, partage des responsabilités, cohérence des actions envers eux ».

Nous souhaitons que les membres du comité abordent les points suivants, si possible, à toutes les rencontres :

1. Sur votre projet commun (partenariat) d'implanter la démarche de l'initiative AIDES

Illustrer et expliquer comment par des exemples concrets :

- 1.1. Les conditions qui facilitent l'implantation de la démarche proposée par l'initiative AIDES dans votre organisation, sur votre territoire (formation, soutien, conditions organisationnelles, etc...).
- 1.2. Les conditions qui entravent l'implantation de la démarche proposée par l'initiative AIDES dans votre organisation, sur votre territoire (formation, soutien, conditions organisationnelles, etc...).

2. Sur le partenariat autour d'un enfant en particulier (assurez-vous de la confidentialité des personnes impliquées)

Échanger sur les « Bons Coups » de la démarche AIDES dans la situation singulière d'un enfant et de sa famille (quelque chose de concret à relater).
Un bon coup par rencontre si possible.

- Sur la collaboration des partenaires autour de cette situation.
- Sur les difficultés, les défis (quoi, pourquoi, comment).

3 – Tous autres points pertinents au suivi de l'implantation énoncés par un ou des membres du comité et/ou par l'équipe de recherche.

**ANNEXE 6 : PROCÉDURES POUR CONSTITUER UNE BANQUE D'ENFANTS QUI
POURRAIENT ÊTRE RECRUTÉS POUR PARTICIPER À LA RECHERCHE AIDES (ÉTAPE 1)**

ÉTAPE 1 - Procédures pour constituer une banque d'enfants qui pourraient être recrutés pour participer à la recherche AIDES.

1. Identification des enfants qui feront partis de la banque

Lors de la journée de formation sur le CABE :

L'intervenant pense aux situations familiales dans lesquelles il aimerait intervenir avec le CABE. Des critères généraux lui sont fournis par les multiplicatrices.

Au plus tard, une semaine après la formation sur le CABE :

Lors d'une rencontre d'équipe, la responsable de la recherche dans l'établissement transmet les procédures d'identification des enfants aux intervenants. Des copies du *Guide permettant de sélectionner un enfant et sa famille à la recherche AIDES – phase 2* sont remises aux intervenants lors de cette rencontre.

Jusqu'à la semaine du (date différente selon la région)

L'intervenant complète un guide pour chaque enfant qui correspond aux critères de sélection et pour lequel un CABE sera complété.

Au fur et à mesure, les guides complétés sont remis au responsable de la recherche dans l'établissement. À la réception d'un guide, le responsable de la recherche remet à l'intervenant les outils AIDES (dépliant, napperons, CABE) correspondant au groupe d'âge de l'enfant.

2. Conservation des guides dans l'établissement

Le responsable de la recherche dans l'établissement conserve une copie de chaque guide complété par les intervenants.

L'intervenant conserve une copie du guide complété dans le dossier de l'enfant.

3. Transmission des guides à l'équipe de recherche

Le responsable de la recherche dans l'établissement transmet par télécopie ou par courrier électronique les guides complétés à la personne suivante :

Véronique Bouchard

veronique.bouchard.2@umontreal.ca

Télécopieur : (514) 343-2493

**Guide permettant de sélectionner un enfant et sa famille à la recherche
AIDES – Phase 2
À l’usage du personnel des Centre Jeunesse et CSSS**

Date de naissance de l’enfant : _____ Sexe de l’enfant : _____
 Intervenant au suivi : _____ No. d’usager⁵ : _____
 Établissement (nom complet): _____
 Téléphone de l’intervenant: _____ Guide complété le (date): _____

Instructions :

- Compléter toutes les sections du guide;
 La **section A** sert à déterminer si la situation d’un enfant rencontre les critères déterminés pour le projet de recherche. L’enfant doit répondre aux critères 1, 2 et 3 (si au minimum une case est cochée dans chacune des parties 3a, 3b, 3c et 3d) et 4.
 La **section B** contient des informations complémentaires destinées à l’équipe de recherche pour faciliter la sélection des cas familiaux.
- Remettre le guide complété à la personne désignée dans votre établissement en lien avec l’équipe de recherche. Conserver une copie dans le dossier de l’enfant.

SECTION A

CRITÈRES	DÉFINITION	Cochez si présent
1- Âge de l’enfant (0 à 12 ans)	L’enfant est âgé entre 0 et 12 ans au moment d’être sélectionné dans le projet. <i>Notes : a) Un enfant âgé de 11 ans et 11 mois au moment de sa sélection est admissible. b) Un seul enfant par famille peut être ciblé pour la recherche.</i>	<input type="checkbox"/>
2- Enfant maintenu dans son milieu naturel	L’enfant est maintenu dans son milieu familial (deux parents ou mère ou père ou autre figure parentale) et le maintien en milieu naturel est l’orientation retenue dans le cadre des services proposés.	<input type="checkbox"/>
	L’enfant a une ordonnance de placement, mais l’orientation prévue au terme de l’ordonnance est un retour un milieu familial.	<input type="checkbox"/>

⁵ Correspond au numéro utilisé dans votre établissement pour identifier le dossier d’un usager. Cette information permettra de lier le guide au dossier de l’usager.

CRITÈRES	DÉFINITION	Cochez si présent
3- Situation familiale préoccupante		
3a - Besoins non comblés de l'enfant	• Santé physique	<input type="checkbox"/>
	• Santé psychologique	<input type="checkbox"/>
	• Éducation	<input type="checkbox"/>
	• Développement comportemental et émotif	<input type="checkbox"/>
	• Identité et relations familiales et sociales	<input type="checkbox"/>
	• Hygiène corporelle	<input type="checkbox"/>
3b - Difficulté(s) du parent à répondre aux besoins de l'enfant	• Soins de base	<input type="checkbox"/>
	• Sécurité	<input type="checkbox"/>
	• Amour et affection	<input type="checkbox"/>
	• Stimulation	<input type="checkbox"/>
	• Encadrement	<input type="checkbox"/>
	• Stabilité	<input type="checkbox"/>
3c - Problématique(s) personnelle(s) du parent affectant ses réponses aux besoins de l'enfant	• Maladie physique	<input type="checkbox"/>
	• Maladie mentale	<input type="checkbox"/>
	• Incapacité physique	<input type="checkbox"/>
	• Incapacité intellectuelle	<input type="checkbox"/>
	• Déficience sensorielle	<input type="checkbox"/>
	• Troubles neurologiques	<input type="checkbox"/>
	• Problèmes d'abus d'alcool et/ou de drogues	<input type="checkbox"/>
• Problèmes de violence conjugale	<input type="checkbox"/>	
d - Facteurs familiaux et environnementaux affectant les besoins de l'enfant et/ou les réponses du ou des parents aux besoins de l'enfant	• Tensions aiguës dans la famille	<input type="checkbox"/>
	• Logement non adéquat	<input type="checkbox"/>
	• Problématique d'emploi	<input type="checkbox"/>
	• Revenu insuffisant	<input type="checkbox"/>
	• Isolement social	<input type="checkbox"/>
	• Non accès et/ou non utilisation des ressources	<input type="checkbox"/>
4- Établissements et partenaires impliqués Compte-tenu de la situation de l'enfant et de sa famille, plusieurs établissements et partenaires sont ou pourraient être impliqués dans le plan d'action (PI, PII, PSI/PSII) de l'enfant. Les partenaires ne sont pas systématiquement le Centre jeunesse et le CSSS. Par exemple, dans la situation d'un enfant, Il peut s'agir du CJ, du CPE et d'un organisme communautaire.	Indiquez établissements et partenaires déjà impliqués dans la situation de l'enfant : _____ _____ _____ _____ Indiquez établissements et partenaires à impliquer : _____ _____ _____ _____ _____	<input type="checkbox"/>

SECTION B

Caractéristiques de l'enfant

- 1- Présence d'un ou plusieurs diagnostics. Indiquez ceux qui sont confirmés et en évaluation. _____

- 2- Langue la plus souvent parlée à la maison. Français
 Anglais
 Autres langues : _____
- 3- Appartenance à une minorité visible
COCHEZ si présent.
- 4- Appartenance à un groupe autochtone
COCHEZ si présent.

Caractéristiques de la famille

- 1- Famille monoparentale (personne qui a la garde de l'enfant la plupart du temps)
COCHEZ si présent. Père Mère
- 2- Mère de 21 ans et moins à la naissance de son premier enfant.
COCHEZ si présent.

Au besoin, contacter Véronique Bouchard, professionnelle de recherche pour le projet AIDES.

☎ (514) 343-6111 poste 49409 ✉ veronique.bouchard.2@umontreal.ca

ANNEXE 7 : RECRUTEMENT DES CAS FAMILIAUX DANS LA RECHERCHE AIDES (ÉTAPE 2)

ÉTAPE 2 : Recrutement des cas familiaux dans la recherche AIDES

En quoi consiste l'étape 2 ?

L'étape 2 complète la **collecte d'information** nécessaire à l'équipe de recherche pour faire le choix des cas familiaux à solliciter pour la recherche. Cette étape se décline en deux parties :

- 1- Suivi des cas familiaux inscrits dans la banque de cas familiaux de la recherche AIDES;
- 2- Appréciation de l'intervenant de son appropriation de la démarche et des moyens promus par AIDES.

De quelle manière l'information sera recueillie ?

Quoi	Contenu de la fiche	Combien
Fiche intitulée <i>Suivi d'un cas familial inscrit dans la banque des cas familiaux de la recherche</i>	L'enfant et sa famille référés à la banque sont-ils toujours suivis par l'intervenant? Où l'intervenant est-il rendu dans son intervention avec la démarche AIDES auprès de l'enfant référé et sa famille?	Une fiche par enfant inscrit dans la banque de cas familiaux à l'aide du "Guide permettant de sélectionner un enfant et sa famille à la recherche AIDES".
Fiche intitulée <i>Appropriation de l'intervenant de la démarche et des moyens promus par AIDES</i>	Participation de l'intervenant aux activités de formation et de soutien (rencontres de co-développement organisées par les multiplicatrices) Appréciation de l'appropriation de la démarche et des moyens promus par AIDES	Une fiche par intervenant

À quel moment l'intervenant reçoit-il la fiche de suivi (une par famille) et la fiche d'appropriation? Environ trois mois après avoir référé la famille à la banque.

Combien de temps l'intervenant dispose-t-il pour compléter les fiches de suivi et d'appropriation ? Il doit les compléter dans un délai d'une semaine.

Comment les fiches de suivi et d'appropriation sont-elles transmises à l'équipe de recherche ? L'intervenant remet les fiches complétées au responsable de la recherche dans l'établissement. Ce dernier transmet les fiches à Véronique Bouchard au fur et à mesure qu'il les reçoit, par courrier électronique ou par fax, selon l'entente qui aura été convenue.

Que se passe-t-il ensuite ?

L'analyse des informations recueillies mènera à trois types de décision.

Décision	État du CABE	Plan d'action	Action de la part de l'équipe de recherche
1 - La famille est éligible à participer à la recherche.	Le CABE est complété et signé par l'intervenant et le/les parent(s)	Le ou les plans d'action découlant de l'analyse effectuée à l'aide du CABE sont rédigés	Il se peut que l'équipe de recherche choisisse ce cas familial.
2- La famille reste dans la banque de cas familiaux potentiels pour encore quelque temps.	Le CABE est en cours de complétion	il n'y a pas de plan d'action ou est cours de rédaction	Suit l'évolution de ce cas familial en demandant à l'intervenant de fournir à nouveau des informations à l'aide du questionnaire (quelques semaines plus tard ou tel que convenu).
3- La famille ne sera pas sollicitée pour participer à la recherche.	Raisons d'attrition (dossier fermé, démarche d'intervention interrompue, transfert de dossier vers un territoire ne faisant pas parti de la recherche, etc..).		Retire ce cas de la banque de cas familiaux.

Que se passe-t-il lorsqu'un cas familial est choisi par l'équipe de recherche?

L'intervenant en est avisé et une procédure détaillée lui est fournie pour obtenir son consentement et celui du ou des parents à participer à la recherche. Cette procédure est à venir.

Notez bien :

Les intervenants ont jusqu'au *31 août 2014* pour référer des nouvelles familles dans la banque à l'aide du guide de sélection.

Les cas familiaux qui seront recrutés dans votre établissement pourraient ne pas être choisis en même temps, mais plutôt graduellement en fonction du rythme du suivi et de l'attrition (dossier fermé, démarche d'intervention interrompue, transfert de dossier vers un territoire ne faisant pas parti de la recherche, etc..).

**ANNEXE 8 : PROCÉDURES DE SOLLICITATION ET DE CONSENTEMENT DES PARTICIPANTS À
PARTICIPER À LA RECHERCHE (ÉTAPE 3)**

ÉTAPE 3 - Procédures de sollicitation et de consentement des participants à participer à la recherche

Participants : intervenant pivot et la famille (parent répondant principal, autre répondant, enfant)

Description des participants à la recherche AIDES	
Enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Est âgé entre 0 et 12 ans; - Reçoit des services du CSSS ou du Centre jeunesse; - Est celui auprès de qui l'intervenant pivot utilise la démarche et les outils promus par AIDES (napperon, approche participative, CABE).
Parent répondant principal (mère, père, conjoint, conjointe, grand-parent)	<ul style="list-style-type: none"> - A participé à l'analyse des besoins de l'enfant et à la planification des actions qui en découle; - Est désigné pour donner son consentement et celui de son enfant à participer à la recherche. Un seul parent doit consentir à ce que l'enfant prenne part à la recherche. L'intervenant et les parents (dans le cas de famille biparentale ou en garde partagée) conviennent de la personne qui sera le répondant principal.
Autre répondant (mère, père, conjoint, conjointe, grand-parent)	<p>Il est invité à participer à la recherche s'il remplit ces deux critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A participé à l'analyse des besoins de l'enfant et à la planification des actions qui en découle; - Habite au même domicile de l'enfant depuis plus de six mois (famille biparentale nucléaire ou recomposée) ou est en garde partagée.
Intervenant pivot	<ul style="list-style-type: none"> - A reçu la formation donnée dans le cadre du projet; - Intervient auprès d'enfants et leur famille qui correspondent aux critères de référence (voir plus bas le choix des enfants recrutés) avec la démarche et les outils AIDES; - Un enfant et sa famille auprès de qui il intervient avec la démarche et les outils AIDES est sélectionné pour participer au projet (cas familial).

A. Consentement de l'INTERVENANT PIVOT

Étapes à réaliser auprès du responsable de la recherche dans l'établissement et par celui-ci

DÉLAI DE CETTE ÉTAPE : UNE SEMAINE

1. Est informé par courriel qu'une famille a été sélectionnée pour participer à la recherche.
2. Avise l'intervenant qu'une de ses familles sera sollicitée (fournir le numéro de dossier ou d'identification en référence) et l'informe qu'un représentant de l'équipe de recherche le contactera pour lui donner des informations sur sa participation ainsi que sur celle de la famille.
3. Remet à l'intervenant une enveloppe contenant le **Formulaire d'information et de consentement pour les intervenants et gestionnaires des CJ et CSSS**.
4. Avise le représentant de l'équipe de recherche (Véronique Bouchard) par courriel que l'enveloppe a été remise et lui fournit l'adresse courriel de l'intervenant.

Étapes à réaliser par le représentant de l'équipe de recherche auprès de l'intervenant :

1. Aussitôt qu'il reçoit la confirmation du responsable de la recherche dans l'établissement que l'intervenant a été informé, il contacte l'intervenant par courriel pour convenir d'un rendez-vous téléphonique. (**Courriel destiné à l'intervenant – Première prise de contact**)
2. Lors du rendez-vous téléphonique, il répond aux questions de l'intervenant quant à sa participation et celle de la famille, lui explique brièvement le rôle qu'il jouera dans l'obtention du consentement du parent et recueille son consentement à participer à la recherche. (**procédure d'appel Intervenant – À venir**)

a. L'intervenant accepte de participer à la recherche

Donne son consentement verbal au téléphone au représentant de l'équipe de recherche.
Chacun appose leur signature dans le **Formulaire d'information et de consentement pour les intervenants et gestionnaires des CJ et CSSS** et inscrivent la date du consentement.
Il lui explique en détail les procédures à suivre pour informer le parent de sa participation à la recherche et recueillir son autorisation à être contacté par un représentant de l'équipe. (Les

b. L'intervenant refuse de participer à la recherche

Le représentant de l'équipe de recherche recueille les raisons du refus.
Il informe le responsable de la recherche dans l'établissement de la décision de l'intervenant.

documents nécessaires à cette étape ont été préalablement envoyés à l'intervenant par courriel.)

B. Consentement de la FAMILLE à recevoir davantage d'informations sur la recherche (parent répondant principal, enfant, autre répondant,)

DÉLAI DE CETTE ÉTAPE : UNE à DEUX SEMAINES (tout dépendant de la fréquence des rencontres avec les parents)

Étapes à réaliser par l'intervenant :

1. Informe le parent⁶ qu'il a la possibilité de s'exprimer sur l'intervention qu'il reçoit avec les outils promus par AIDES (napperon, approche participative, CABE), à l'aide du document ***"Aide-mémoire – Procédures destinées aux intervenants pour recueillir le consentement du parent à être contacté par un représentant de l'équipe de recherche"*** (Étape 1)
2. Recueille l'autorisation écrite du parent à recevoir davantage d'information sur la recherche et à ce qu'un représentant de l'équipe de recherche le contacte pour lui donner de plus amples renseignements (Étape 2 de l'Aide-mémoire). Cette démarche prend au plus 10 minutes pour l'intervenant.

a. Le parent accepte de recevoir davantage d'informations

Détermine avec les parents (si famille biparentale ou en garde partagée) qui sera le répondant principal.

b. Le parent refuse de recevoir davantage d'informations

L'intervenant avise l'équipe de recherche du refus du parent.
Fin du processus pour cette famille.

Complète avec le parent le formulaire ***Autorisation des parents à fournir ses coordonnées à l'équipe de recherche AIDES.***

****** Il le fait parvenir aussitôt par télécopie à l'attention de Véronique Bouchard au numéro suivant : (514) 343-2493

Il remet au parent le ***Formulaire d'information et de consentement pour les***

⁶ Le mot parent est mis au singulier pour alléger le texte. Il peut s'agir des deux parents dans le cas d'une famille biparentale (nucléaire ou recomposée) ou en garde partagée.

parents dans une enveloppe et lui mentionne qu'un représentant de l'équipe de recherche communiquera avec lui dans les prochains jours.

C. Obtention du consentement du parent par le représentant de l'équipe de recherche

1. Reçoit par télécopie l'autorisation du parent à recevoir davantage d'informations sur la recherche;
2. Contacte le parent et revoit tous les éléments du formulaire d'information et de consentement avec celui-ci;
3. Donne l'opportunité au parent de poser toutes les questions nécessaires à un consentement éclairé;
4. Obtient le consentement du parent au téléphone : le représentant de l'équipe de recherche indique la date dans le **Formulaire d'information et de consentement pour les parents** et signe sa partie.
5. Dépose le formulaire dans un classeur barré.
6. L'intervenant et le responsable de la recherche dans l'établissement sont avisés de la décision du parent, soit de participer ou non à la recherche.